

ETAT INITIAL DE LA QUALITE DE L'AIR EN 2007 EN PROXIMITE DE LA RD 9 SUR LA COMMUNE DE CABRIES

Du 3 juillet au 5 août, et, du 17 novembre au 19 décembre 2007

ρορασα







Date de publication : 05/2008 Numéro de projet : 06BDR04I

SOMMAIRE

1.	PRE	SENTA	TION DE L'ETUDE	4
	PREA	AMBULE		4
	1.1.	OBJEC	CTIFS	4
	1.2.	CARAG	CTERISATION DU SITE	5
		1.2.1.	ENVIRONNEMENT GENERAL	5
	1.3.	PROTO	DCOLE DE L'ETUDE	7
	1.4.	PARAM	METRES MESURES	
		1.4.1.	PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES	
		1.4.2. 1.4.3.	PARAMETRES METEOROLOGIQUES	
		1.4.3.	LABORATOIRE MOBILE ATMO PACA (SITE TRAFIC)	
		•	REMORQUE LABORAOIRE ATMO PACA (SITE FOND)	
		•	PRELEVEURS DE PARTICULES BAS DEBIT –PARTISOLS PLUS:	10
		•	PRELEVEURS HAUT DEBIT DA 80 :	
		•	CANISTERS	
		•		
2.	RES	ULTAT	S ESTIVAUX - DISCUSSION	.12
	2.1.	DIOXY	DE D'AZOTE	.12
		2.1.1.	• •	
		2.1.2. 2.1.3.	RESULTATS DES MESURES EN OXYDES D'AZOTE SUR LE DOMAINE D'ETUDE	
		∠ . 1.J.	NIVEAUX ANNUELS ET NIVEAUX DE POINTE SUR LES STATIONS	_
		•	CONCENTRATIONS MOYENNES HORAIRES SUR LES PERIODES DU 3/07/2007 AU 5/08/2007 ET DU 19/11 AU	
		17/12/20	07	_
		•	RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURE PAR ECHANTILLONNEURS PASSIFS	
	0.0	•	PROFILS THEORIQUES EN DIOXYDE D'AZOTE AUTOUR DE LA RD9	
	2.2.	COMP 2.2.1.	OSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)	
		2.2.1.		
		2.2.3.		
		2.2.4.		
		2.2.5.	RESULTATS DES MESURES D'AUTRES COV DU 03/07 AU 30/07/2007, DU 09/11 AU 16/12/20	
		•	MATION ANNUELLE 2007	
		•	REPARTITION DES DIFFERENTS COV RELEVEES SUR LES SITES DE PRELEVEMENTS	
		•	ETUDE PARTICULIERE DU 1-3 BUTADIENE	36
	2.3.	Моно	XYDE DE CARBONE	.37
			ORIGINE ET DYNAMIQUE	
			EFFETS SANITAIRESRESULTATS DES MESURES EN MONOXYDE DE CARBONE	
	2.4		E (POLLUTION PHOTOCHIMIQUE)	-
	2.4.		ORIGINE ET DYNAMIQUE	
			EFFETS SANITAIRES	
			RESULTATS DES MESSURES EN OZONE SUR LE DOMAINE D'ETUDE	
	2.5.		DE DE SOUFRE (INDUSTRIE-CHAUFFAGE DOMESTIQUE)	
			ORIGINE ET DYNAMIQUE	
		_	EFFETS SANITAIRESRESULTATS DES MESURES EN DIOXYDE DE SOUFRE	_
	26		DE LA PHASE PARTICULAIRE	
	2.0.	001		

Projet : 06BDR06l Date de publication : 05/2008

■■■ Etat initial de la qualité de l'air en proximité de la RD 9

•		
•	NIVEAUX EN METAUX LOURDS PAR PERIODES DE PRELEVEMENT	40
•	NIVEAUX EN METAUX LOUDDO DAD DEDIODEO DE DDELEVEMENT	40
•		
•		
2.0.4.		
264		
•		
2.0.3.		
2.6.1.	ORIGINE ET DYNAMIQUE	
	2.6.2.	 2.6.2. RESULTATS DES MESURES EN PM10 2.6.3. RESULTATS DES MESURES EN PM2,5 EVALUATIONS ANNUELLE 2007 EN PM2.5 SUR LES DEUX SITES DE MESURE PROFILS MOYENS JOURNALIERS 2.6.4. RESULTATS DES CONCENTRATIONS EN METAUX LOURDS SOURCES ET REGLEMENTATION NIVEAUX EN METAUX LOURDS SUR CHACUN DES SITES

Projet : 06BDR06l Date de publication : 05/2008 3/53

1. Presentation de l'etude

PREAMBULE

La RD 9 est l'un des axes structurant majeur du département des Bouches du Rhône. Elle relie les autoroutes A 7 et A 51 entre les villes d'Aix-en-Provence et Vitrolles. Cette voie de circulation est empruntée pour les échanges et le transit entre le Pays d'Aix et l'étang de Berre. Elle dessert également la gare de TGV et sert d'itinéraire d'accès à l'aéroport de Marseille Provence.

Cette voie de circulation est principalement constituée de 2 x 2 voies de circulation, à l'exception d'un tronçon de 3,5 km situé au niveau du bassin du Réaltor. Cette section, située sur les communes de Cabriès et d'Aix en Provence, est à double sens. Le trafic actuel est de l'ordre de 33 000 véhicules par jour (trafic novembre 2007). L'aménagement prévu est la mise à 2x2 voies de ce tronçon de la RD 9, avec un trafic futur estimé à 50 000 véhicules par jour.

1.1. OBJECTIFS

Dans le cadre de **l'étude d'impact de niveau I** pour la mise à 2x2 voies de la RD 9 sur le secteur du Réaltor, Atmo PACA est en charge de la réalisation d'un **état initial de la qualité de l'air** sur le domaine d'étude. Cette étude rentre dans le cadre des missions d'intérêt général octroyées à Atmo PACA, notamment « caractériser de façon objective et technique l'état de la qualité de l'air ». Atmo PACA est agréée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996, pour assurer la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air et de l'information sur la région PACA (mise à part l'Ouest des Bouches du Rhône).

Les mesures réalisées pour cette étude intègrent les polluants de la circulaire du 25 février 2005 et sont conduites conformément à la note méthodologique du CERTU relative à l'évaluation des effets sur la santé de la pollution de l'air dans les études d'impact routières

La réalisation de l'état initial, par Atmo PACA, d'une campagne de mesure de la qualité de l'air a les objectifs suivants :

- Effectuer une évaluation de la qualité de l'air pour la situation actuelle dans l'aire d'étude au moyen d'une campagne de mesure¹, et estimer les niveaux des polluants en les rapportant aux normes en vigueur.
- Présenter les concentrations des polluants étudiés sous forme cartographique.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 4/53

¹ Les résultats de la campagne ont pour objectif d'approcher les valeurs moyennes annuelles et seront repris par le prestataire en charge de la modélisation.

1.2. CARACTERISATION DU SITE

1.2.1. ENVIRONNEMENT GENERAL

Le domaine d'étude a été défini par la Direction des Routes de l'arrondissement d'Aix-en-Provence du Conseil Général des Bouches du Rhône, à partir de la note méthodologique du CERTU. La bande d'étude est constituée des voies subissant une variation de ±10 % du trafic, dans le cadre du projet. Ainsi, le domaine est défini par trois axes :

- un tronçon de la RD 9, entre la sortie de la commune de Vitrolles et la RD 543
- un tronçon de la RD 9b dans la commune de Cabriès
- un tronçon de la RD 543.



Figure 1: Domaine d'étude : Mise à 2x2 voies de la RD9, Section Réaltor – Volet air et Santé –

La bande d'étude a été déterminée à partir des critères de trafic à l'horizon d'étude, pour lequel la RD 9 devrait supporter des trafics dépassant les 50 000 véhicules par jour. La note méthodologique du CERTU spécifie que la largeur de la bande d'étude de part et d'autre de l'axe doit alors être au minimum de 300 m.

Les mesures de qualité de l'air ont été réalisées sur une trentaine de points de mesures, et comprennent deux laboratoires mobiles entièrement équipés. Le premier est situé en proximité du trafic routier, et le second est un site de fond situé à une distance de 300 m de l'axe routier.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 5/53

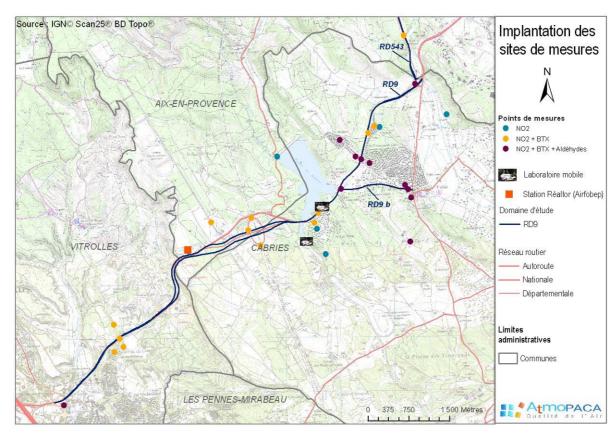


Figure 2 : Cartes de localisation des différents points de mesure en fonction de leur équipement de mesures

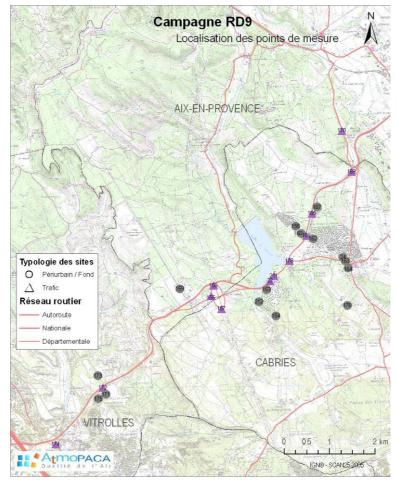


Figure 3 : Localisation des points de mesure en fonction de la référence du site

Date de publication : 05/2008 6/53

1.3. PROTOCOLE DE L'ETUDE

Les exigences du protocole pour une étude d'impact de niveau I sont importantes sur le plan métrologique. Pour cela Atmo PACA a mobilisé l'ensemble de ses moyens mobiles de mesure sur le domaine d'étude.

L'étude se compose de trois parties :

- 1- La réalisation de deux campagnes de mesure d'un mois (en été 2007 et en hiver 2007): Ces campagnes de mesures utilisent les techniques et les moyens mobiles les mieux adaptés afin de respecter les réglementations françaises et européennes.
- 2- **Exploitation des résultats** comprenant la réalisation de cartographies des niveaux en polluants relevés pendant la campagne et une estimation des teneurs annuelles² rapportées aux normes. Ces éléments seront repris par le prestataire en charge de la modélisation.
- 3- Mise à la disposition du prestataire en charge des modélisations du rapport final de l'étude de mesure de la qualité de l'air et, accompagnement du prestataire sous forme d'expertise pour le calage du modèle de l'état initial.

1.4. PARAMETRES MESURES

1.4.1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Les différents paramètres de qualité de l'air, évalués par Atmo PACA, sont définis par la méthodologie du CERTU et dans la circulaire du 25 février 2005 pour une étude d'impact de niveau I d'aménagement des axes routiers.

- les oxydes d'azote,
- le monoxyde de carbone,
- le dioxyde de soufre
- les particules en suspension (PM 2,5)³
- Les particules en suspension (PM10)⁴
 - Le benzo(a)pyrène
 - L'analyse de sept métaux lourds sous phase particulaire : Cd (cadmium), Pb (plomb), Cr (chrome), Ni (nickel), As (arsenic), Ba (baryum) et Hg (mercure).
- les composés organiques volatils COV :
 - o BTEX
 - 1,3-butadiène
 - Les aldéhydes :
 - acroléine⁵
 - formaldéhyde⁶
 - acétaldéhyde⁷

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008

tion : 05/2008 7/53

² Les estimations annuelles seront réalisées uniquement dans le cadre du rapport final.

 $^{^3}$ Particules en suspension dans l'air de diamètre inférieures à 2,5 μm

⁴ Particules en suspension dans l'air de diamètre inférieures à 10 µm

⁵ Source INRS fiche FT 57 acroléine

⁶ Source INRS fiche ED 5032 formaldéhyde

⁷ Site d'environnement Canada: www.ec.gc.ca

1.4.2. PARAMETRES METEOROLOGIQUES

L'étude des conditions météorologiques de la zone s'appuie sur les données météorologiques mesurées par Météofrance, sur les stations d'Aix les Milles, pour la direction et la vitesse du vent et de Marignane pour la nébulosité.

Des données complémentaires, non validées, ont été observées à titre indicatif avec le camion laboratoire, la station météorologique de Vitrolles Réaltor d'AIRFOBEP et les sorties du modèle météo dynamique MM5 d'Atmo PACA.

1.4.3. MOYENS MOBILES UTILISES

Les mesures ont été réalisées sur deux sites situés sur le domaine d'étude. Le premier a été placé en grande proximité du trafic routier et le second est situé sur un site de fond (de typologie « périurbain » au sens de la classification de l'ADEME) à 300 m de la voie de circulation. La campagne de mesure estivale a été réalisée du 3 juillet au 5 août 2007, et la campagne hivernale du 17 novembre au 19 décembre 2007.

Aux cours des deux dernières années plusieurs campagnes de mesures ont été réalisées sur le domaine d'étude, ce rapport présente les résultats provenant de ces différentes campagnes :

- Station « trafic-RD9 domaine du Lac Bleu » : « Mars à Mai 2007 » : du 23 mars au 5 mai 2006.
- Stations « trafic-Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor » et « fond-Canal de Marseille » : « juillet 2007 » : du 01/07 au 04/08/07 et « novembre/décembre 2007 » : du 17/11 au 19/12/07
- Station « fond-Réaltor » : Juin 2007 et du 01/10 au 14/11/07

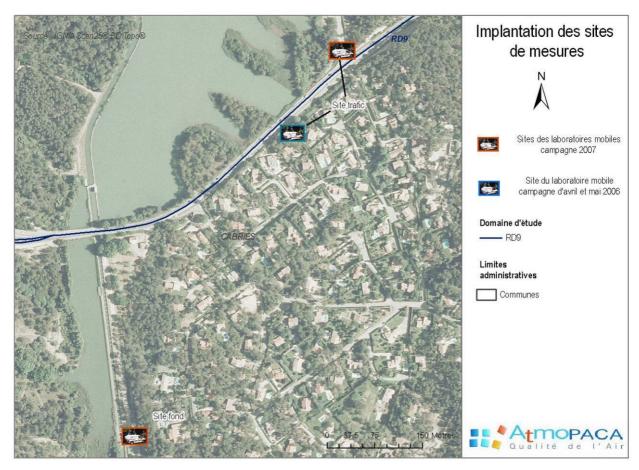


Figure 4 : Cartes de localisation des laboratoires mobiles

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 8/53

• LABORATOIRE MOBILE ATMO PACA (SITE TRAFIC)

Dans le cadre de cette étude, le laboratoire mobile a réalisé la mesure en temps réel avec un pas de temps quart horaire de plusieurs polluants en proximité de la RD9. Il a été placé sur un site trafic de la RD 9 en face de l'entrée du lotissement. Le site a été placé au nord de la voie, afin de positionner les préleveurs au plus près de l'axe et en raison des contraintes techniques inhérentes à la campagne de mesure. Ce site de typologie trafic est conforme à la classification nationale des sites : à une distance inférieure à 5 mètres et avec un trafic supérieur à 10 000 véhicules par jour.

Les paramètres mesurés par le laboratoire mobile sont :

- · le dioxyde de soufre
- les oxydes d'azote (monoxyde et dioxyde d'azote)
- le monoxyde de carbone
- les particules fines PM 2,5
- l'ozone



Figure 5 : Laboratoire mobile, situé en proximité trafic de la RD 9

REMORQUE LABORATOIRE ATMO PACA (SITE FOND)

Dans le cadre de cette étude, la remorque mobile a permis d'effectuer la mesure automatique avec un pas de temps quart horaire de plusieurs polluants sur le site de fond à plus de 300 m de la RD 9 (terrain de la Société des Eaux de Marseille (SEM) à proximité de l'écluse du lac du Réaltor).

Les paramètres mesurés par la remorque sont :

- le dioxyde de soufre
- les oxydes d'azote (monoxyde et dioxyde d'azote)
- les particules fines PM 2,5
- les mesures météorologiques (T, Hr, DV, VV)



Figure 6 : Remorque mobile, située en fond

Projet: 06BDR06I

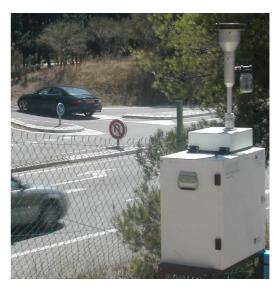
Date de publication : 05/2008 9/53

PRELEVEURS DE PARTICULES BAS DEBIT —PARTISOLS PLUS :

L'utilisation de deux préleveurs, l'un *sur le site trafic* et le second sur *le site de fond*, a permis de réaliser simultanément des mesures en PM10 et en métaux sur ces 2 sites. Le PARTISOL PLUS enregistre, pour chaque filtre exposé, le volume d'air échantillonné en m³, en vue du traitement ultérieur des données.

La mesure des particules en suspension PM10 est réalisée au moyen d'une pré-pesée suivie d'une pesée des filtres après exposition (24h). La différence de masse mesurée permet d'évaluer la concentration moyenne journalière en PM10.

Suivant les recommandations nationales concernant les mesures en métaux lourds, Atmo PACA utilise un Partisol Plus configuré en PM 10. La collecte des filtres journaliers permet de réaliser des analyses ICP MS, afin d'obtenir une représentation hebdomadaire des concentrations en métaux lourds. Les 7 métaux lourds particulaires visés sont ceux spécifiés dans la circulaire du 25 février 2005 pour une étude d'impact de niveau I (le cadmium, le plomb, le chrome, le nickel, l'arsenic, le baryum et le mercure).



Méthodologie des mesures journalières de PM10 et des analyses hebdomadaires en métaux lourds

- Pré-pesée des filtres avant exposition
- Expositions des filtres pendant 24h sur les 7 jours de la semaine
- Pesée des filtres après exposition : mesures des PM10 en moyenne journalière
- Minéralisations combinées de 7 filtres (une semaine de prélèvement)
- 1 analyse par ICP-MS permettant d'obtenir une concentration hebdomadaire pour chacun des 7 métaux préconisés par la circulaire.

PRELEVEURS HAUT DEBIT DA 80 :

L'utilisation de deux préleveurs DA80, l'un **sur le site trafic** et le second **sur le site de fond**, a permis de réaliser simultanément des mesures en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sur les deux sites.

Le **benzo(a)pyrène** (B(a)p) est choisi comme traceur du risque cancérigène des HAP et doit être analysé dans le cadre d'une étude d'impact de niveau I.

Les mesures ont été réalisées conformément à la réglementation⁸ et aux recommandations de L'INERIS⁹. Les prélèvements ont eu lieu sur une période de 24 h. Les analyses par HPLC des filtres prélevés ont été combinées, afin d'obtenir une représentation hebdomadaire des concentrations en B(a)p, sur les deux sites de prélèvements.

Méthodologie des analyses hebdomadaires en HAP

- Conditionnement des filtres avant exposition
- Expositions de 7 filtres pendant 24h sur les 7 jours de la semaine
- Conditionnement des filtres après exposition
- 2 extractions ASE (l'une avec 3 des filtres et l'autre avec les 4 restants)
- 1 analyse HPLC permettant d'obtenir une concentration hebdomadaire



Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 10/53

⁸ Directive n° 2004/107/CE du 15 décembre 2004

⁹ Rapport de recommandations pour le prélèvement et l'analyse des HAP dans l'air ambiant de l'INERIS, décembre 2006, Eva LEOZ-GARZIANDIA,

CANISTERS

L'utilisation de plusieurs canisters, sur le site **trafic** et sur le site de **fond**, ont permis de réaliser simultanément des mesures de COV sur ces deux sites de prélèvements. Les canisters ont permis de prélever sur un échantillonnage de 48h les concentrations de différents COV.

La circulaire du 25 février 2005 préconise l'analyse du **benzène** et du **1,3-butadiène**¹⁰, et la directives européenne 2002/3/CE du 12/02/2002 définit également les principaux COV précurseurs de l'ozone devant faire l'objet de mesures.

Les mesures réalisées par Atmo PACA ont permis de détecter et de mesurer la concentration de 24 COV, tant en proximité du trafic routier que sur le site de fond.

Méthodologie des analyses en COV:

- Préparation des canisters et programmation du prélèvement 48h
- Pose et dépose des canisters sur site
- Analyses par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur à ionisation de flamme
- Nettoyage et conditionnement

• ECHANTILLONNEURS PASSIFS: NO₂, BTX ET ALDEHYDES

Afin de disposer d'un échantillonnage plus important sur le domaine d'étude, une campagne de mesure par échantillonneurs passifs a été réalisée.

L'échantillonnage a été défini à partir des résultats de l'étude préliminaire SPI-infra, ayant identifiée les sites potentiellement touchés par des concentrations élevées en NO_2 et BTX. 30 sites sont donc équipés de capteurs NO_2 , 24 sites de capteurs BTX et 11 sites de capteurs aldéhydes. La répartition des points d'échantillonnage a été défini de façon à couvrir l'ensemble du domaine d'étude par :

- des mesures sur les différents axes à étudier, en proximité trafic
- des mesures en zone urbaine, et périurbaine afin d'évaluer la dispersion de ces composés
- des mesures en zone rurale afin de définir une pollution de fond du domaine d'étude.
- des mesures composant des transects afin d'observer « l'abattement » de la pollution de part et d'autre de la RD9

Des blancs pour chacun des polluants sont également prévus sur chacune des campagnes de mesure.



Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 11/53

-

¹⁰ INERIS-DCR-O3-47020603DD052, Version N°2.1-décembre 2006

2. RESULTATS ESTIVAUX - DISCUSSION

2.1. DIOXYDE D'AZOTE

2.1.1. ORIGINE, DYNAMIQUE ET EFFETS SANITAIRES

Les NO_x (oxydes d'azote) sont principalement émis par les transports. Ils sont issus de l'oxydation de l'azote atmosphérique et du carburant lors des combustions à très hautes températures. C'est le NO (monoxyde d'azote) qui est émis à la sortie du pot d'échappement, il est oxydé en quelques minutes en NO_2 . La rapidité de cette réaction fait que le NO_2 est considéré comme un polluant primaire. On le retrouve en quantité relativement plus importante à proximité des axes de forte circulation et dans les centres-villes.

Il est particulièrement présent lors des conditions de forte stabilité atmosphérique : situations anticycloniques et inversions thermiques en hiver. Les oxydes d'azote sont des précurseurs de la pollution photochimique et de dépôts acides (formation d'acide nitrique).

Ses principaux effets sur la santé occasionnent une altération de la fonction respiratoire chez l'enfant en particulier, une hyper réactivité bronchique chez l'asthmatique et des troubles de l'immunité du système respiratoire.

2.1.2. RESULTATS DES MESURES EN OXYDES D'AZOTE SUR LE DOMAINE D'ETUDE

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des résultats des mesures réalisées par Atmo PACA sur le domaine d'étude au cours des deux dernières années (cf 1.4.3). La réalisation de ces mesures a eu lieu sur des périodes météorologiques différentes. La comparaison et l'interprétation des résultats doivent donc être réalisées avec précaution.

Tableau 1 : Evaluation des niveaux d'oxydes d'azote (NOx)

NO _x en μg/m³.		RD9-Domaine du lac Bleu Station trafic mars à mai 2006	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor Station trafic	Canal de Marseille Station fond	Réaltor juin et octobre 2007 Station fond
Moyenne sur la période	NO _{x total}	50	Juil : 32 Nov-déc :77	Juil : 11 Nov-déc :27	Juin :16
Moyenne sur la periode	NO _x équivalent NO ₂	63	Juil : 37 Nov-déc : 101	Juil : 12 Nov-déc : 34	Juin : 18
Moyenne annuelle 2006 et 2007 Valeur limite annuelle ¹¹ pour la protection de la végétation : 30 µg/m³/an en NO _x équivalent NO ₂	NO _x équivalent NO ₂	73 (2006)	67	28	-
Maximum horaire	NO _{x total}	308	Juil : 215 Nov-déc :421	Juil : 85 Nov-déc : 231	138
Maximum journalier	NO _{x total}	102	Juil : 71 Nov-déc :230	Juil : 23 Nov-déc :107	26

Les concentrations estimées en oxydes d'azote sur le site de fond montrent une concentration proche de la valeur limite annuelle pour la protection de la végétation.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 12/53

¹¹ L'estimation appliquée est une équation linéaire calculée à partir des données NO₂ des stations fixes de la région. L'incertitude de cette estimation sur les sites de fond est plus marquée en raison de l'absence de mesure en dioxyde d'azote sur les sites de fond.

2.1.3. RESULTATS DES MESURES EN DIOXYDE D'AZOTE SUR LE DOMAINE D'ETUDE

NIVEAUX ANNUELS ET NIVEAUX DE POINTE SUR LES STATIONS

Tableau 2 : Evaluation des niveaux de NO₂

NO₂ en μg/m³.	RD9-Domaine du lac Bleu	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Canal de Marseille	Réaltor
	Station ¹² trafic mars à mai 2006	Station ¹³ trafic	Station fond	Station fond
Moyenne sur la période	29	Juil : 23 Nov-déc :34	Juil : 11 Nov-déc : 18	Juin: 13 Oct-nov: 20
Moyenne annuelle 2006 et 2007 (Valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine : 46 μg/m³ pour 2007 et objectif 01/01/10 : 40 μg/m³/an)	33 (2006)	30	16	22
Maximum horaire (Seuil de recommandation : 200 μg/m³/h)	122 03/05/2006 8:00	Juil: 105 17/07/2007 8:00 Nov-déc: 152 18/12/07 17:00	Juil: 65 02/08/2007 9:00 Nov-déc: 100 17/12/07 15:00	Juil : 74 14/06/2007 13:00 Oct-nov : 150 02/10/07 16 :00
Nombre d'heures de dépassement de l'objectif de qualité (PRQA PACA : 135 µg/m³/h , tolérance 17 jours/an)	0	Juil : 0 Nov-déc : 3	Juil : 0 Nov-déc : 0	0
Nombre d'heures de dépassement de la valeur limite horaire pour la protection de la santé humaine (200 µg/m³/h, tolérance 18 heures/an : objectif 01/01/10)	0	Juil : 0 Nov-déc : 0	Juil : 0 Nov-déc : 0	Juin : 0 Oct-nov : 0
Maximum journalier	49 22/03/2006	Juil : 52 02/08/2007 Nov-déc : 75 18/12/07	Juil : 21 02/08/2007 Nov-déc : 41 17/12/07	Juin : 21 06/06/2007 Oct-nov : 49 02/11/07

Niveaux de pointe :

Aucun dépassement du seuil de recommandation pour le dioxyde d'azote (200 µg/m³/h) n'a été enregistré sur les sites au cours des périodes de campagnes. Les maximums horaires ont été de :

- 152 μg/m³, le 18/12/07 pour le site trafic (RD9/chemin du lac)
- 150 µg/m³, le 02/10/07 pour le site périurbain du Réaltor
- 100 μg/m³, le 17/12/07 pour le site de fond (écluse de canal)

Il est peu probable que le seuil de 200 μg/m³/h soit atteint sur l'année 2007 puisqu'il n'a pas été enregistré en hiver, saison pénalisante en terme de météorologie pour les pointes de pollution.

Niveaux chroniques:

L'estimation des moyennes annuelles 2007 a pu être réalisée en effectuant des corrections par périodes à partir des stations fixes d'Atmo PACA.

Les niveaux de dioxyde d'azote mesurés par les laboratoires mobiles en 2007 n'ont pas atteint les valeurs réglementaires horaires ou annuelles existantes.

Une concentration annuelle de 30 μ g/m³ est enregistrée sur le site trafic de l'aire d'étude, inférieure d'un tiers environ à la valeur limite annuelle pour 2007 de 46 μ g/m³, et a fortiori, inférieure à la valeur limite à l'échéance 2010, de 40 μ g/m³.

Cette valeur annuelle est proche de celle de la station Aix Ecole d'Art, dont la concentration annuelle, représentative du centre ville aixois, est de 28 µg/m³.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 13/53

-

¹² Laboratoire mobile placé dans le domaine du lac bleu en bordure de RD 9.

¹³ Laboratoire mobile placé en face de l'entrée du domaine du lac bleu en bordure de RD 9.

■■■ Etat initial de la qualité de l'air en proximité de la RD 9

Parmi les équivalences au niveau des campagnes temporaires, une étude récente de la qualité de l'air sur le village de la Destrousse a permis de modéliser les teneurs annuelles 2007 en dioxyde d'azote sur l'autoroute A52 : 57 μ g/m³ directement sur l'autoroute, et 32 μ g/m³ à une distance de 20 m du centre de la voie ; pour un trafic journalier moyen annuel de 41 500 véhicules. En parallèle de l'autoroute, à 100 m, la RN96 draine 12 000 véhicules/jour.

A contexte environnemental à peu près comparable (secteurs résidentiels très ouverts, mais avec un trafic moyen journalier plus faible ¹⁴ sur la RD9) les concentrations en dioxyde d'azote enregistrées sur le site trafic de la RD9, de 30 µg/m³ sont moins importantes que celles de l'autoroute A52 (57 et 32 µg/m³). Cette différence est induit par le trafic plus faible de la RD9, il est également possible que le secteur de l'Arbois, plus venté que celui de la Destrousse, ait un niveau de fond plus bas.

Le site de fond (canal de Marseille) enregistre une concentration annuelle 2007 de $13 \,\mu g/m^3$, très modérée, inférieure à la valeur limite de $46 \,\mu g/m^3$ pour l'année 2007 pour le dioxyde d'azote. Cette concentration est représentative de la qualité de l'air de fond du plateau de l'Arbois, mesurée à bonne distance (300 m) d'émissions directes.

De nombreuses études d'Atmo PACA montrent qu'en milieu ouvert, de part et d'autre d'une voie de trafic importante, (autoroute, nationale,...) les teneurs en polluants diminuent jusqu'à rejoindre aux alentours de 150 à 200 m le niveau de fond du secteur. Une coupe théorique de la RD9 est présentée en fin de chapitre.

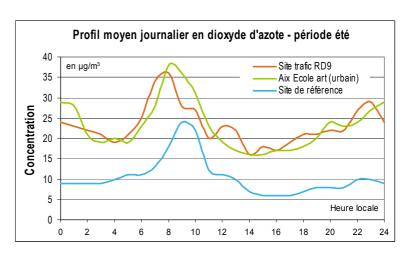
Projet: 06BDR06I

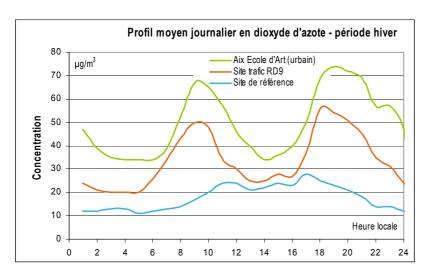
Date de publication : 05/2008 14/53

¹⁴ Le Trafic moyen journalier relevé en novembre 2007 est de 33990 véhicules par jour

CONCENTRATIONS MOYENNES HORAIRES SUR LES PERIODES DU 3/07/2007 AU 5/08/2007 ET DU 19/11 AU 17/12/2007

Le profil moyen journalier estival en dioxyde d'azote sur le domaine d'étude est compris entre 5 et 25 µg/m³ pour le site de fond et de 15 à 37 µg/m³ pour le site trafic selon les heures. Ces concentrations moyennes horaires sur le site trafic sont modérées, elles correspondent aux concentrations mesurées sur le site urbain d'Aix école d'Art.





Les variations sont amples en hiver : de 11 à 28 μ g/m³ pour le site de fond et de 20 à 56 μ g/m³ pour le site trafic.

Les pointes de concentration du matin et du soir, correspondant aux heures de pointes de circulation, se distinguent nettement sur le profil du site trafic, particulièrement en hiver : les conditions de stabilité de l'atmosphère en soirée plus marquées qu'en été conduisent à des phénomènes de concentrations des polluants plus importants.

Figures 7: Profils horaires journaliers moyens en heures locales

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 15/53

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURE PAR ECHANTILLONNEURS PASSIFS

La campagne de mesure estivale par échantillonneurs passifs en dioxyde d'azote est réalisée en parallèle de celle effectuée sur la Communauté du Pays d'Aix (180 points de mesures et 10 stations automatiques de référence). Par conséquent, les résultats ont aussi été évalués à partir des trois stations fixes d'Aix en Provence et des deux laboratoires mobiles, situés dans la zone des Milles et dans le centre ville de Pertuis.

Tableau 3: Evaluation des niveaux annuels 2007 de NO2

	NO₂ en μg/m³.	Type de site	Moyenne sur la période été (30/05 au	Moyenne sur la période hiver (13/11 au	Estimation annuelle 2007 ¹⁵
n° site			27/06/07)	11/12/07)	2007
174	Vitrolles Le Griffon arrêt bus le griffon	Trafic	48	52	53
155	Gare TGV Aix en Provence pont sur RD9	Trafic	37	41	42
165	Domaine de l'Arbois Rue Valère Bernard,	Trafic	31	37	37
172	Vitrolles Pont sud RD9 sortie Pinchinades	Trafic	29	34	34
169	Calas Rond point RD9	Trafic	27	32	33
178	Calas RD9 & RD9b	Trafic	28	32	33
161	Calas pont sous RD9	Trafic	25	30	31
22	RD9 Hostellerie du lac bleu	Trafic	24	30	30
171	Vitrolles Pinchinades bd Marcel Pagnol	Périurbain	21	30	29
62	Cabriès D543 et D60	Trafic	24		29
211	Site trafic RD9	Trafic	18	28	29
157	Gare TGV Aix en Provence arc sud	Trafic	21	27	28
163	Calas rue du Baseli	Périurbain	22	27	28
170	RD543 route d'Apt avant Arbois	Trafic	20	27	27
167	Domaine de l'Arbois Rue Victor Gelu	Observation	18	26	26
166	Domaine de l'Arbois Av. Frédéric Mistral	Périurbain	17	25	25
175	Vitrolles RD9 lotissement chemin Di Oustaou	Périurbain	19	26	25
164	Calas place de l'église	Périurbain	17	25	24
162	Calas rue Van Gogh	périurbain	18	24	24
158	Gare TGV Aix en Provence arc nord	Trafic	19	22	24
160	Calas, Clos Saint Imbert	observation	17	23	23
173	Vitrolles Coulomb SCEA	Périurbain	18	23	23
24	RD9 Calas impasse Paul Boussin	Périurbain	16	23	22
153	Calas Domaine du Lac Bleu rue Aubanel	périurbain	16	21	22
156	Calas, Clos Saint Imbert	Périurbain	17	22	22
203	Site Réaltor	Rural	13	23	22
168	Calas rural après station épuration	Rural	15	21	21
152	Réservoir du Réaltor D65D chantier	Périurbain	16	19	21
176	Calas rural golf	Rural	16	20	21
159	Réaltor Route du Maroc	Périurbain	15	19	20
177	Calas rue des Felibres domaine du lac bleu	Périurbain	14	18	19
154	Domaine du Lac Bleu rue Jean Giono	Périurbain	13	16	17
212	Site Fond – remorque laboratoire	Rural	13	16	13

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008

 $^{^{15}}$ L'estimation des moyennes annuelles 2007 des sites ayant été équipés d'échantillonneurs passifs a été réalisée à partir des stations de l'aire d'étude doublées par des tubes : pour chaque période une droite de régression liant les résultats des tubes à ceux des analyseurs est calculée. Cette équation est appliquée à l'ensemble des sites « tubes ». En été, la régression est : y = 0.8918x + 12.082 avec $R^2 = 0.9214$, et en hiver : y = 1.1023x - 6.1514 avec $R^2 = 0.8742$. A partir de ces données par période, est déduite l'estimation annuelle 2007 par site.

Sites périurbains et ruraux :

Les concentrations annuelles 2007 en dioxyde d'azote sont modérées sur les 19 sites périurbains et ruraux, comprises entre 13 et 29 µg/m³, inférieures à la valeur limite annuelle 2007 de 46 µg/m³.

Les sites périurbains ont une concentration en dioxyde d'azote d'autant plus forte qu'ils sont influencés par la proximité de la RD9, ou bien d'une autre voie de trafic très passante ou bien d'un quartier plus fréquenté. Pour exemple, le site périurbain présentant la concentration la plus élevée est le n°171 « Vitrolles Pinchinades - bd Marcel Pagnol », avec 29 µg/m³, situé à environ 100 m de la RD9, et proche de l'urbanisation des quartiers de Vitrolles et de sa circulation.

Le site de fond, équipé de la remorque laboratoire, choisi dans le domaine d'étude de ce volet air et santé présente la concentration en dioxyde d'azote la plus faible : 13 µg/m³ en 2007. Il est représentatif du niveau de fond rural du domaine.

Sites trafic:

Les 13 sites de trafic ont des concentrations moyennes plus élevées, comprises entre 24 et 53 µg/m³.

On distingue principalement le site de Vitrolles Griffon (n°174 -arrêt de bus-), avec $53 \,\mu g/m^3$ qui **dépasse la valeur limite annuelle 2007** (46 $\mu g/m^3$) mais également celle de 40 $\mu g/m^3$, applicable à l'échéance 2010. Ce lieu supporte un trafic de 34 000 véh/jour (mesuré au niveau de la RD9 Valbacol) auquel s'ajoute le trafic local des ronds points du Griffon et de l'échangeur de la RD9, et sous l'influence de l'arrêt de bus et de l'autoroute A7 située à environ 100 m. Ce site est, de plus, encaissé, ce qui favorise l'accumulation des polluants.

Le site n° 155 de la Gare TGV d'Aix en Provence, avec **42 µg/m³**, est en **dépassement de la valeur limite annuelle à l'échéance 2010** de 40 µg/m³. Ce site est situé sur le pont au dessus de la RD9. Il témoigne non seulement du passage dense de véhicules sur cette voie mais également des émissions en provenance des parkings de la gare. Les sites positionnés de part et d'autre de ce point central, arc nord (n°158) et arc sud (n°157) enregistrent respectivement 28 et 24 µg/m³. L'éloignement à la RD9 est la cause de cette baisse de concentration.

6 sites ont des concentrations situées **entre 30 et 37 μg/m³**. Ces sites sont tous situés sur la RD9 et sont donc soumis à un fort trafic. De plus ils sont tous soumis à des conformations particulières limitant la dispersion des polluants ou bien favorisant une plus forte densité du trafic (ponts, rond points, embouteillages, stop & go…) :

Le site n° 165 positionné sur la RD9, au niveau du Domaine de l'Arbois (Bout de la Rue Valère Bernard, à environ 5 m de l'axe RD9), avec 37 µg/m³. Cette portion de la RD9 supporte environ 33 000 véh./jour. Elle est encaissée : l'axe est taillé dans une colline. Les talus sont donc assez hauts de part et d'autre de la RD9 ce qui limite la diffusion des polluants.

Le site n° 172 « Vitrolles Pont sud RD9 sortie Pinchinades », avec 34 μg/m³ correspond à un échangeur passant au dessus de la RD9.

Le site N° 169 « Calas Rond point RD9 », avec 33 µg/m³ correspond à un rond point

Le site n° 178 « Calas RD9 & RD9b », avec 33 µg/m³, est au croisement de 2 voies

Le site n° 161 « Calas pont sous RD9 », avec 31 µg/m³ est situé sous un pont au dessus duquel passe la RD9

Le site n° 22 « RD9 Hostellerie du lac bleu », avec 30 µg/m³ est fréquemment embouteillé aux heures de pointes en raison de sa conformation en une fois deux voies.

5 sites ont des concentrations variant entre 24 et 29 µg/m³:

Le site n° 211 « Site trafic de la RD9, lieu du laboratoire mobile », avec 29 µg/m³ possède une concentration très proche de celle relevée sur le site précèdent (n° 22), situé à une centaine de mètres environ. Ces deux sites sur la RD9, en une fois deux voies, en proximité du lac, sont embouteillés aux heures de pointes du trafic automobile.

Les 2 sites : n° 62 « Cabriès D543 et D60 », avec 29 μ g/m³ et n°170 « RD543 route d'Apt avant Arbois », avec 27 μ g/m³ ne sont pas situés sur la RD9. Les trafics en ces lieux sont de l'ordre de 10 000 véh/jour, moins importants que les trafics RD9.

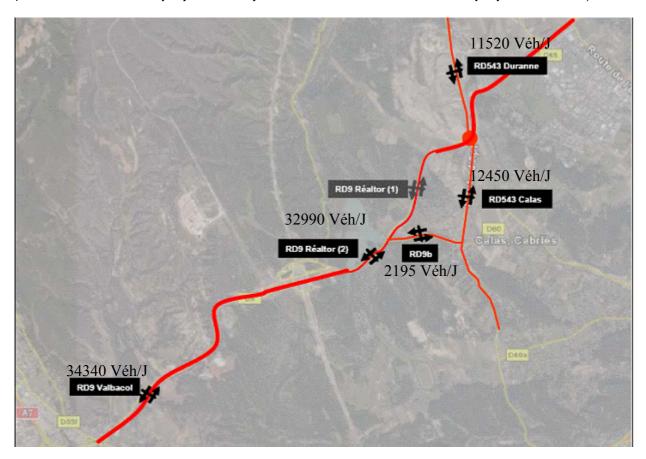
Les 2 sites de la gare TGV, n° 157 (Arc sud), avec 28 μ g/m³ et n°158 (Arc nord), avec 24 μ g/m³, sont un peu à l'écart de la RD9 (à une centaine de mètre).

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 17/53

Données trafic sur l'aire d'étude :

Ces données proviennent d'une étude fournie par le Conseil Général des Bouches du Rhône 13. Il s'agit des trafics moyens reconstitués à partir de comptages d'une semaine d'octobre 2007. Ces comptages ont été réalisés en semaine uniquement : TMJO : Trafic moyen journalier en jour ouvré ; différent des TMJA : trafic moyen journalier annuel).



Axe	TMJ (novembre 2007)						
Ave	Véh/J	VL	PL	% PL			
RD9 Valbacol	34 340	32 310	2 030	5,9			
RD9 Réaltor (1)(2)	32 990	31 010	1 980	6			
RD9b	2 195	2 150	45	2			
RD543 Calas*	12 450	12 020	430	3,5			
RD543 Duranne (TMJO)*	11 520	11 170	350	3.0			

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 18/53

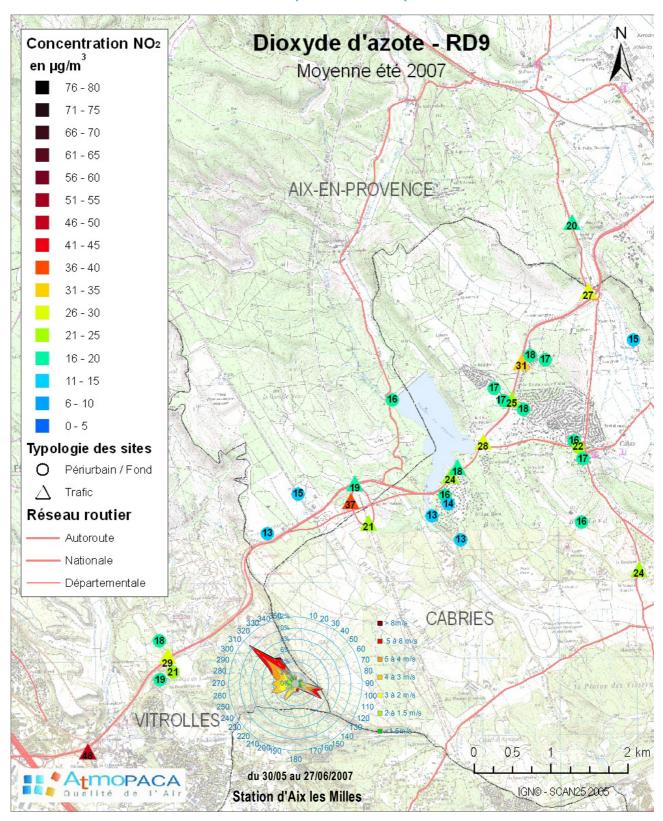


Figure 8 : Carte des niveaux de NO₂ sur la campagne estivale du 30/05 au 27/06/2007

Date de publication : 05/2008 19/53

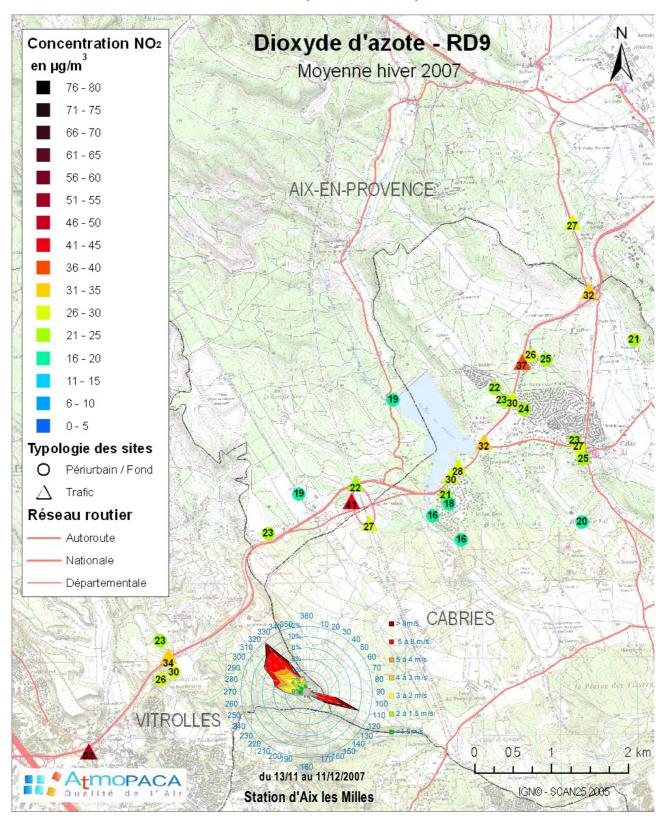


Figure 9 : Carte des niveaux de NO₂ sur la campagne hivernale du 13/11 au 11/12/2007

Date de publication : 05/2008 20/53

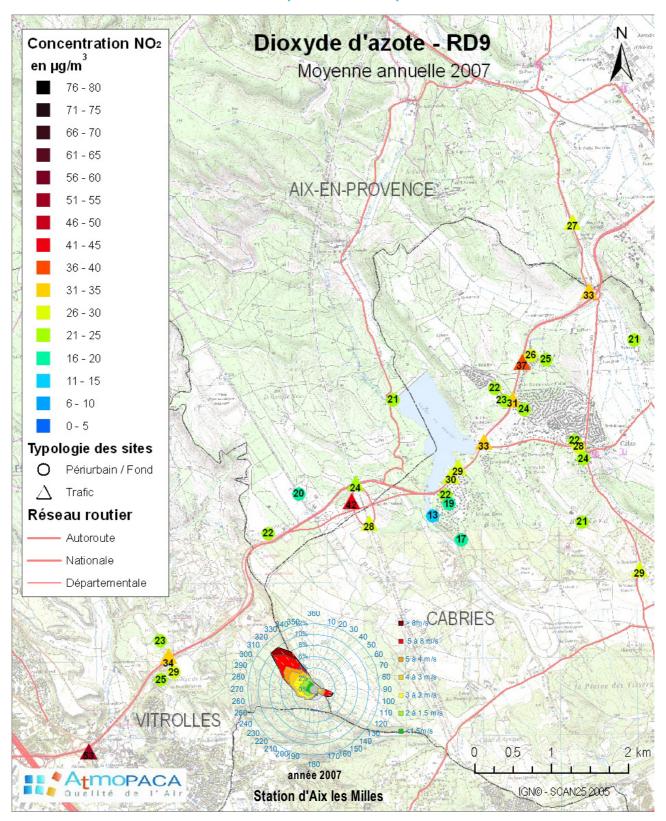
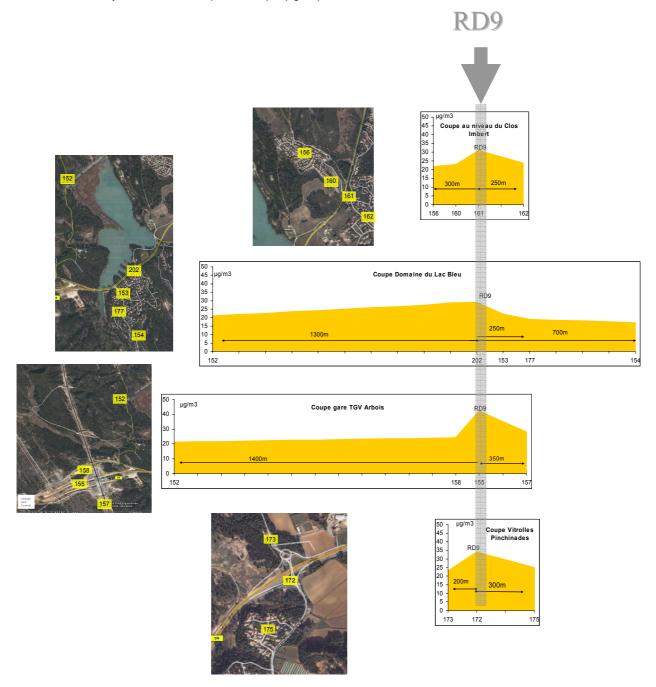


Figure 10 : Carte des niveaux annuels 2007 en dioxyde d'azote

Date de publication : 05/2008 21/53

Profils theoriques en dioxyde d'azote autour de la RD9

Les coupes ci-dessous figurent en abscisse les sites en fonction de leur distance à la RD9, et en ordonnées la concentration en dioxyde d'azote correspondante (en $\mu g/m^3$).



Les niveaux annuels 2007 maximums de dioxyde d'azote se retrouvent au niveau de la RD9. Ils varient de 29 à $42 \mu g/m^3$ en fonction du lieu de la coupe.

De part et d'autre de la voie, cette pollution diminue :

- à 300 m de la RD9, dans les zones bâties, le niveau de fond du secteur atteint varie entre 22 et 25 μg/m³ (Transect au niveau de Vitrolles Pinchinades, du Lac Bleu et du Clos Imbert). L'abattement de la pollution est de l'ordre de 20% à 45%, plus important dans la première centaine de mètres.
- A 700 m ou plus, au sud et au nord, le niveau de fond « rural » varie de 17 à 20 µg/m³

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 22/53

2.2. COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)

2.2.1. ORIGINE ET DYNAMIQUE

Les composés organiques volatils¹⁶ regroupent un ensemble de polluants autre que le méthane, (tel que les aldéhydes, les cétones, les hydrocarbures aromatiques, les BTX ...),

Les composés organiques volatils proviennent de sources multiples tel que :

- les procédés industriels ou de la combustion incomplète des combustibles (transports, chauffages, activités de bricolage),
- les hydrocarbures émis par évaporation des bacs de stockage pétroliers, remplissage des réservoirs automobiles,
- les solvants émis lors de l'application des peintures, des encres, ou le nettoyage des surfaces métalliques et des vêtements,
- l'agriculture et le milieu naturel.

Les concentrations d'hydrocarbures dans l'air augmentent à un rythme voisin de 0,8% à 1% par an, principalement dans l'hémisphère Nord.

Les BTX (Benzène, Toluène et Xylènes) sont les principaux COV surveillés. Ils sont majoritairement issus, en milieu urbain, de la pollution par les transports. Ces composés sont particulièrement présents sur les axes encombrés, où les véhicules circulent à petite vitesse et sont amenés à faire de fréquents changements de régime.

Les aldéhydes font également partie des Composés Organiques Volatils (COV) présents dans l'environnement. Ils sont à la fois des polluants primaires provenant de différentes sources, notamment de la combustion incomplète de produits organiques, mais aussi des polluants secondaires, émis lors de la photooxydation des COV initiée par le rayonnement solaire. Connus pour être odorants, les principaux aldéhydes rencontrés dans l'air ambiant sont le formaldéhyde (HCHO) et à un degré moindre les aldéhydes émis par les gaz d'échappement dont l'acétaldéhyde (CH₃CHO) et l'acroléine (CH₂CHCHO).

2.2.2. EFFETS SANITAIRES

Les effets sont très divers selon les polluants: ils vont de la simple gêne olfactive à une irritation (aldéhydes), de la une diminution de la capacité respiratoire jusqu'à des risques d'effets mutagènes et cancérigènes (benzène, certains aldéhydes, formaldéhydes). Ainsi, le benzène est le COV le plus mesuré par les réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Il s'agit d'un toxique, et d'un cancérigène classé dans le premier groupe. Son impact sur la santé peut se faire soit par exposition brève à des doses fortes, ou par exposition chronique à des doses relativement faibles.

En tant que précurseurs et au même titre que les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone, les COV contribuent au processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. En effet, les radicaux libres générés par les COV présents dans l'air piègent les radicaux oxygène et créent donc un déséquilibre dans le cycle qui a pour conséquence une augmentation de la quantité d'ozone.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 23/53

¹⁶ Ensemble des composés organiques, à l'exception du méthane, dont la pression de vapeur est supérieur à 10 Pa dans les conditions normales de températures et de pression (20°C; 10⁵ Pa)

2.2.3. RESULTATS DES MESURES EN BTX DU 30/05/07 AU 27/06/07, DU 13/11 AU 11/12/07 ET A L'ANNEE 2007

La campagne de mesure estivale par échantillonneurs passifs en BTX s'est inscrite dans un projet sur l'ensemble de la Communauté du Pays d'Aix. La campagne hivernale a été décalée d'un mois (novembre décembre) par rapport à celle de la CPA (octobre).

Tableau 4 : Evaluation des niveaux de BTX du 30/05/07 au 27/06/07 (été) et du 13/11 au 11/12/07(hiver)

	BTX en µg/m³	Type de site	Moyen	ne sur la	période	ode été du 30/05 au 27/06			Moyenn	e sur la p	oériode h	iver du	13/11 au	ı 11/12/07
	* : données reconstituées		Benzène	Toluène	Ethyl- benzène	m+p- xylène	o- xylène	Rapport T/B	Benzène	Toluène	Ethyl- benzène	m+p- xylène	o- xylène	Rapport T/B
174	Vitrolles Le Griffon arrêt bus	trafic	1.2	4.9	1.4	3.0	1.2	4.1	2.6	6.1	1.5	3.7	1.5	2.3
163	Calas rue du Baseli	périurbain	0.9	4.1	0.9	2.3	0.9	4.7	2.6	6.1	1.3	3.3	1.3	2.4
164	Calas place de l'église	périurbain	0.7	3.0	0.7	1.7	0.7	4.0	2.3	4.1	0.9	2.1	0.8	1.8
161	Calas pont sous RD9	trafic	0.7	2.4	0.7	1.6	0.7	3.6	2.1	3.6	0.9	2.1	0.8	1.7
211	site trafic labo	trafic	0.7*						2.0	3.6	0.8	1.8	0.7	1.8
169	Calas Rond point RD9	trafic	0.6	1.7	0.5	1.1	0.4	2.7	2.1	3.0	0.6	1.4	0.6	1.4
178	Calas RD9 & RD9b	trafic	0.7	2.6	0.7	1.6	0.7	3.8	1.9	2.6	0.5	1.2	0.5	1.4
22	RD9 Hostellerie du lac bleu	trafic	0.7	3.1	0.8	2.1	1.0	4.7	1.9	2.6	0.6	1.4	0.6	1.4
24	RD9 Calas impasse Paul Boussin	périurbain	0.6	2.2	0.5	1.3	0.5	3.6	2.1	3.1	0.7	1.7	0.7	1.5
212	site fond	Périurbain	0.7*						1.9	2.1	0.4	0.9	0.4	1.1
170	RD543 route d'Apt avant Arbois	trafic	0.6	1.6	0.4	0.9	0.4	2.8	2.0	2.5	0.5	1.2	0.5	1.2
160	Calas, Clos Saint Imbert	observation	0.7*						1.9	2.6	0.6	1.3	0.6	1.4
162	Calas rue Van Gogh	périurbain	0.6	2.1	0.5	1.2	0.5	3.3	2.0	3.1	0.7	1.6	0.7	1.6
172	Vitrolles Pont sud RD9 sortie Pinchinades	trafic	0.7	1.6	0.5	1.0	0.4	2.4	1.7	2.4	0.5	1.2	0.5	1.4
165	Domaine de l'Arbois Rue Valère Bernard	trafic	0.6	1.8	0.5	1.1	0.4	2.8	1.9	2.5	0.5	1.2	0.5	1.3
153	Calas Domaine du Lac Bleu rue Aubanel	périurbain	0.6	2.0	0.5	1.2	0.5	3.2	1.8	2.7	0.6	1.4	0.6	1.5
167	Domaine de l'Arbois Rue Victor Gelu	observation	0.5	1.6	0.4	1.0	0.4	3.0	2.0	2.5	0.5	1.2	0.5	1.3
175	Vitrolles RD9 lot. chemin Di Oustaou	périurbain	0.6	1.9	0.6	1.2	0.5	3.0	1.7	2.3	0.5	1.1	0.5	
155	Gare TGV Aix pont sur RD9	trafic	0.7	2.8	0.7	1.5	0.6	3.8	1.5	2.2	0.5	1.0	0.4	1.5
156	Calas, Clos Saint Imbert	périurbain	0.6	1.9	0.5	1.2	0.5	3.3	1.5	2.0	0.4	1.1	0.4	1.3
157	Gare TGV Aix Arc sud	trafic	0.6*						1.6	2.5	0.5	1.1	0.5	1.6
171	Vitrolles Pinchinades bd Marcel Pagnol	périurbain	0.6	1.4	0.4	0.8	0.4	2.2	1.5	1.9	0.5	1.0	0.4	1.3
154	Domaine du Lac Bleu rue Jean Giono	périurbain	0.5	1.3	0.4	0.8	0.4	2.5	1.7	2.5	0.6	1.3	0.5	1.5
158	Gare TGV Aix en Provence arc nord	trafic	0.6	2.1	0.5	1.2	0.5	3.4	1.4	2.2	0.5	1.1	0.4	1.6
176	Calas rural golf	rural	0.6	1.3	0.4	0.8	0.3	2.3	1.4	1.4	0.3	0.7	0.3	1.0
173	Vitrolles Coulomb SCEA	périurbain	0.6	1.2	0.5	0.8	0.4	2.2	1.3	1.4	0.3	0.7	0.3	1.1
159	Réaltor Route du Maroc	périurbain	0.5	1.1	0.3	0.7	0.3	2.3	1.3	1.3	0.3	0.5	0.2	1.0

Note : De mars à mai 2006 la concentration moyenne en benzène mesurée en proximité du trafic était de 1,1 µg/m³.

Sur les périodes été et hiver, les concentrations mesurées en benzène sont modérées, inférieures à 2.6 µg/m³. Cinq sites ont une concentration en benzène légèrement plus marquée : l'arrêt de bus Le griffon, sur Vitrolles, en raison du trafic dense et des vitesses peu élevées au niveau de ce rond point (émissions en benzène favorisées), trois sites dans Calas (rue du Baseli, place de l'église et au niveau du pont sous la RD9) pour lesquels l'environnement bâti est plus dense et limite la dispersion, et au niveau du site trafic sur la RD9 en raison du trafic important, des embouteillages et des émissions inhérentes.

La saison estivale est la moins favorable à l'accumulation des polluants primaires, tel que le benzène. Les résultats de la campagne par échantillonneurs passifs et analyseurs sont donc inférieurs aux concentrations hivernales.

Le rapport Toluène sur Benzène (T/B), qui est compris entre 1 et 5 sur les deux saisons confirme une influence majoritaire de la source du trafic routier. Généralement un excès de benzène et un ratio de l'ordre de 0,5 à 1 en T/B traduit l'influence d'une source industrielle.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 24/53

Tableau 5 : Estimations annuelles 2007 des concentrations en benzène

	BTX en µg/m³	Type de site	Estimation ¹⁷ 2007	ı	Movenne des 2 pa	ériodes (été – hive	er)
		71	Benzène	Toluène	Ethylbenzène	m+p-xylène	o-xylène
174	Vitrolles Le Griffon arrêt bus	trafic	1.9	5.5	1.5	3.4	1.3
163	Calas rue du Baseli	périurbain	<mark>1.7</mark>	5.1	1.1	2.8	1.1
164	Calas place de l'église	périurbain	<mark>1.5</mark>	3.6	0.8	1.9	0.8
161	Calas pont sous RD9	trafic	<mark>1.5</mark>	3.0	0.8	1.8	0.8
211	site trafic labo	trafic	<mark>1.5</mark>	3.6	0.8	1.8	0.7
169	Calas Rond point RD9	trafic	1.4	2.3	0.6	1.3	0.5
178	Calas RD9 & RD9b	trafic	1.4	2.6	0.6	1.4	0.6
22	RD9 Hostellerie du lac bleu	trafic	1.4	2.9	0.7	1.7	0.8
24	RD9 Calas impasse Paul Boussin	périurbain	1.4	2.7	0.6	1.5	0.6
212	site fond	Périurbain	1.4	2.1	0.4	0.9	0.4
170	RD543 route d'Apt avant Arbois	trafic	1.4	2.1	0.5	1.0	0.5
160	Calas, Clos Saint Imbert	observation	1.4	2.6	0.6	1.3	0.6
162	Calas rue Van Gogh	périurbain	1.4	2.6	0.6	1.4	0.6
172	Vitrolles Pont sud RD9 sortie Pinchinades	trafic	1.4	2.0	0.5	1.1	0.4
165	Domaine de l'Arbois Rue Valère Bernard	trafic	1.4	2.1	0.5	1.1	0.4
153	Calas Domaine du Lac Bleu rue Aubanel	périurbain	1.3	2.3	0.6	1.3	0.5
167	Domaine de l'Arbois Rue Victor Gelu	observation	1.3	2.1	0.5	1.1	0.4
175	Vitrolles RD9 lot. chemin Di Oustaou	périurbain	1.3	2.1	0.6	1.2	0.5
155	Gare TGV Aix pont sur RD9	trafic	1.3	2.5	0.6	1.3	0.5
156	Calas, Clos Saint Imbert	périurbain	1.3	1.9	0.5	1.1	0.5
157	Gare TGV Aix Arc sud	trafic	1.3	2.5	0.5	1.1	0.5
171	Vitrolles Pinchinades bd Marcel Pagnol	périurbain	1.3	1.7	0.4	0.9	0.4
154	Domaine du Lac Bleu rue Jean Giono	périurbain	1.3	1.9	0.5	1.0	0.5
158	Gare TGV Aix en Provence arc nord	trafic	1.2	2.1	0.5	1.1	0.5
176	Calas rural golf	rural	1.2	1.4	0.4	0.7	0.3
173	Vitrolles Coulomb SCEA	périurbain	1.2	1.3	0.4	0.8	0.4
159	Réaltor Route du Maroc	périurbain	1.2	1.2	0.3	0.6	0.3

Dans l'aire d'étude de la RD9, aucun site ne dépasse l'objectif de qualité pour le benzène, de 2 μ g/m³ annuel, et, à fortiori, la valeur limite de 5 μ g/m³ annuel.

Les cinq sites dont les concentrations annuelles 2007 en benzène sont les plus élevées de l'échantillon, montrent également les concentrations maximales en toluène, et xylènes. Ces teneurs sont à relier directement aux émissions des véhicules.

Ces sites sont:

- le n° 174 « Vitrolles Le Griffon arrêt bus », avec 1.9 μg/m³ en 2007 en benzène.
- le n° 163 « Calas rue du Baseli », avec 1.7 µg/m³ en 2007.
- le n° 164 « Calas Place de l'Eglise », avec 1.5 μg/m³ en 2007.
- le n° 161 « Calas Pont sous la RD9 », avec 1.5 μg/m³ en 2007.
- le n° 211 « site trafic laboratoire mobile », avec 1.5 µg/m³ en 2007.

Projet: 06BDR06I

¹⁷ L'estimation des moyennes annuelles 2007 en benzène sur les sites ayant été équipés d'échantillonneurs passifs a été réalisée à partir des stations fixes équipées avec des échantillonneurs pendant toute l'année 2007 : pour chaque période une droite de régression liant les résultats des tubes à la moyenne annuelle 2007 correspondante est calculée. Cette équation est appliquée à l'ensemble des sites « tubes ». En été, la régression est : y = 1.1109x + 0.6511 avec R2 = 0.8903, et en hiver : y = 0.5175x + 0.4331 avec R2 = 0.9032. A partir de ces données par période, est déduite l'estimation annuelle 2007 par site.

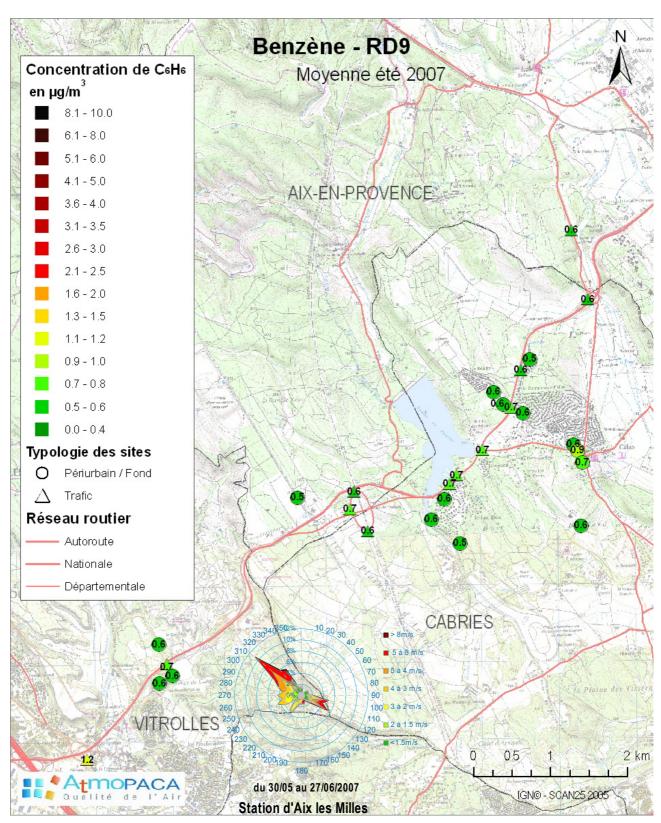


Figure 11 : Carte des niveaux de benzène sur la campagne estivale du 30/05 au 27/06/2007

Date de publication : 05/2008 26/53

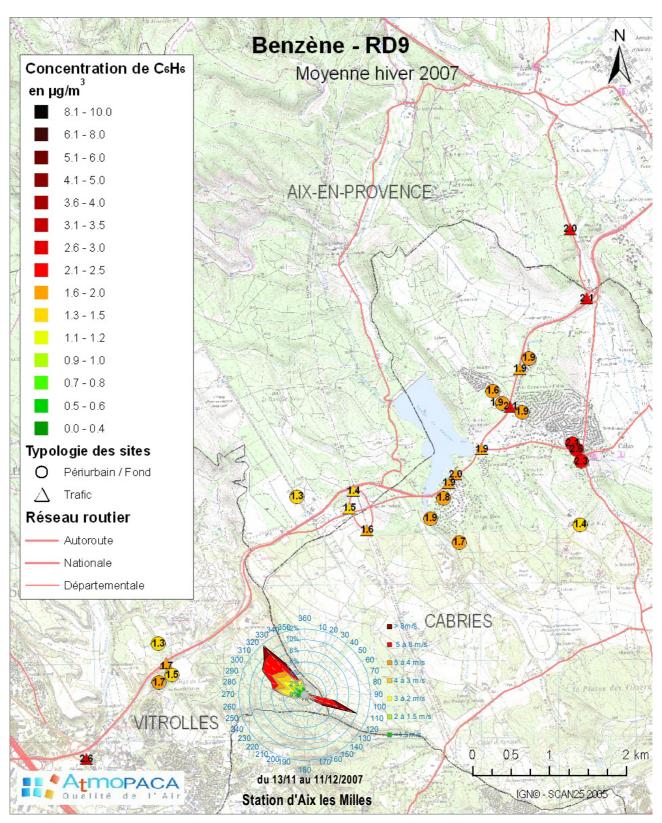


Figure 12 : Carte des niveaux de benzène sur la campagne hivernale du 13/11 au 11/12/2007

Date de publication : 05/2008 27/53

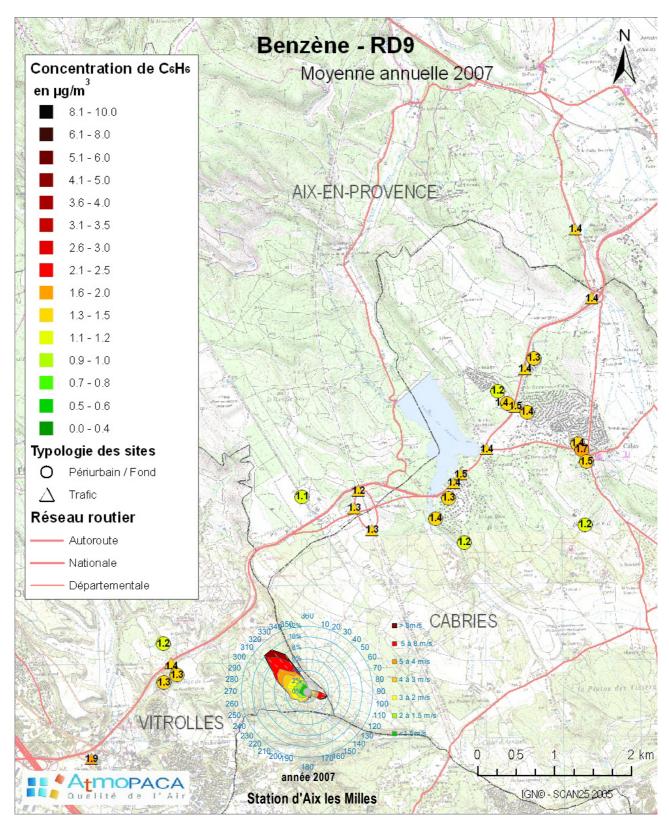


Figure 13 : Carte des niveaux annuels 2007 en benzène

Date de publication : 05/2008 28/53

2.2.4. RESULTATS DES MESURES EN ALDEHYDES DU 03/07 AU 31/07/2007 ET DU 13/11 AU 11/12/07

La campagne de mesure estivale par échantillonneurs passifs en aldéhydes a été réalisée en juillet et la campagne hivernale en novembre/décembre en parallèle de la surveillance par les moyens mobiles des sites de trafic et de fond du domaine d'étude.

Les sources de formaldéhyde (colles, résines, isolants, panneaux, contre plaqués, tissu, émissions des livres et magazines neufs, peintures à base de solvants) sont plutôt présentes en air intérieur. La fumée de cigarette et les opérations de cuisson ménagère sont également des émetteurs.

En air extérieur, les concentrations sont données par les échappements non équipés de pots catalytiques.

Le formaldéhyde, odeur piquante, est un gaz irritant et un cancérigène potentiel.

Valeurs de référence disponibles (pour information):

L'AFSSET a proposé en 2007 une VGAI (valeur quide pour l'air intérieur) court terme applicable sur deux heures et une VGAI pour une exposition long terme. Elles sont respectivement de 50 µg/m³ sur 2 heures et de 10 µg/m³.

Pour les expositions en air intérieur. l'OMS* a fixé une valeur quide de 100 µg/m³ sur 30 minutes. WHO Air Quality Guidelines for Europe (2000), chap. 5-8, formaldéhyde

(Cf.:

http://www.euro.who.int/document/aig/5 8formaldehyde.pdf)

Projet européen INDEX: 30 µg/m³ avec un objectif de concentration aussi bas que possible (principe ALARA)

Norvège : $100 \mu g/m^3$ (30 min)

Finlande (target value for indoor air quality and climate): 30 µg/m³ (S1: qualité la meilleure), 50 µg/m³ (S2: bonne qualité),

100 µg/m³ (S3 : qualité moyenne sans effets sanitaires)

Canada: $123 \mu g/m^3 (1h)$, $50 \mu g/m^3 (8h)$

Résultats:

Les concentrations relevées en aldéhydes en air extérieur sur le domaine d'étude, toutes périodes confondues varient de 0.99 à 2,56 µg/m³.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés pour environnementales études francaises: concentrations inférieures à 2 µg/m³ pour des sites ruraux ou périurbain, et de 3 à 20-30 µg/m³ pour des sites urbains

La saison estivale est moins favorable l'accumulation des polluants primaires, tel que le formaldéhyde. Aussi, les résultats de la campagne estivale sont-ils inférieurs aux concentrations hivernales et par extension aux concentrations annuelles 2007.

	Environnement	Concentration (µg/m³)
Air ambian	t	
♣ R	ural	<1
<u></u> ₽	ériurbain	< 2
♣ U	rbain	3 à 20-30
	rbain (circulation dense ou bisode d'inversion)	Pics de 100
	roximité sources industriels affineries, pétrochimie)	5-15
Air intérieu	r	
♣ H	abitat conventionnel	25-60
♣ C	hambre	6-127
♣ M	obil home	100
🚣 Pi	résence de fumeurs	50-350
Hygiène pr	rofessionnelle	
<u> </u>	ureau conventionnel	30-60
<u></u> ♣ A	vec précesnse de source	1000
♣ Pi	résence de fumeurs	30-350
Concentration	on dans les flux d'aspiration	60 000-130 000

ableau 6 : Concentrations moyennes de formaldéhydes dans différents environnements (source INERIS¹⁸)

Projet: 06BDR06I

Date de publication: 05/2008 29/53

¹⁸ Rapport d'étude – Exposition par inhalation au formaldéhyde dans l'air – 21/12/2004)

Tableau 7 : Concentrations moyennes en aldéhydes sur les deux périodes de campagnes

		Vitrolles Le Griffon arret bus le griffon	Calas rue du Baseli	Calas place de l'église	Calas RD9 & RD9b	Calas, Clos Saint Imbert	RD9 Calas impasse Paul Boussin	Calas, Clos Saint Imbert	Calas pont sous RD9	Calas Rond point RD9	Calas rue Van Gogh	Calas rural golf
Aldéhydes en µg/m³	Site	174	163	164	178	160	24	156	161	169	162	176
Alderiyaes en µg/iii	Type de site	trafic	périurbain	périurbain	trafic	observation	périurbain	périurbain	trafic	trafic	périurbain	rural
	Formaldéhyde_	<mark>1,83</mark>	<mark>1,77</mark>	<mark>1,73</mark>	1,65	0,99	1,71	1,63	1,66	1,35	<mark>1,81</mark>	1,60
	Acroléine	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Moyenne sur la	Propionaldéhyde	<mark>0,43</mark>	0,38	0,42	0,41	0,30	0,37	0,37	0,40	0,39	<mark>0,41</mark>	0,35
période été	Butyraldéhyde	<mark>1,57</mark>	<mark>1,46</mark>	<mark>1,44</mark>	1,45	1,03	1,22	1,30	1,32	1,13	1,44	1,24
poriodo ete	Benzaldéhyde	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2
	Isovaléraldéhyde	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3
	Valéraldéhyde	<mark>0,41</mark>	<mark>0,50</mark>	0,40	<mark>0,50</mark>	0,32	0,40	0,40	0,40	0,40	<mark>0,50</mark>	0,39
	Formaldéhyde	<mark>2,56</mark>	<mark>2,37</mark>	<mark>2,31</mark>	<mark>1,86</mark>	1,79	1,75	1,75	1,63	1,59	1,55	1,48
	Acroléine	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Moyenne sur la	Propionaldéhyde	<mark>0,62</mark>	0,58	<mark>0,58</mark>	0,40	0,44	0,42	<mark>0,52</mark>	0,48	0,42	0,46	0,43
période hiver	Butyraldéhyde	<mark>1,60</mark>	<mark>1,41</mark>	<mark>1,36</mark>	1,19	0,93	1,02	1,23	1,29	0,99	<mark>1,31</mark>	0,97
poriode filver	Benzaldéhyde	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2
	Isovaléraldéhyde	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3
	Valéraldéhyde	<mark>0,52</mark>	<mark>0,45</mark>	<mark>0,44</mark>	0,35	0,33	0,33	0,37	0,42	0,35	<mark>0,43</mark>	0,37
	Formaldéhyde	2,20	2,07	2,02	1,75	1,39	1,73	1,69	1,64	1,47	1,68	1,54
	Acroléine	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Moyenne des	Propionaldéhyde	0,52	0,48	0,50	0,40	0,37	0,39	0,45	0,44	0,40	0,44	0,39
périodes 2007	Butyraldéhyde	1,59	1,44	1,40	1,32	0,98	1,12	1,26	1,30	1,06	1,37	1,11
poriodoo 2001	Benzaldéhyde	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2
	Isovaléraldéhyde	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3
	Valéraldéhyde	0,46	0,47	0,42	0,42	0,32	0,36	0,38	0,41	0,38	0,46	0,38

Trois des cinq sites qui présentaient les concentrations maximales en benzène montrent également les teneurs les plus élevées en formaldéhyde. Il s'agit des sites :

- n° 174 « Griffon », avec 2,2 μg/m³ (moyenne des deux périodes)
- n° 163 « Calas Rue baseli », avec 2,1 μg/m³
- n°164 « Calas Place de l'Eglise », avec 2,0 μg/m³

Ces teneurs correspondant à la moyenne des deux périodes de mesures estivale et hivernale et sont similaires à celles relevées dans d'autres études environnementale sur des sites urbains (de 2 à 20-30 µg/m³).

Ces trois mêmes sites montrent les teneurs les plus élevées en propionaldéhyde, butyraldéhyde, et valéraldéhyde.

Ces polluants prennent plutôt leur source en air intérieur. En air extérieur, sur le domaine d'étude de la RD9, ces teneurs sont peu importantes, à relier aux émissions du trafic routier.

Tableau 8 : Source de différents aldéhydes

Acroléïne	Effluent automobile, fumée de tabac, combustion et chauffages des graisses animales et végétales
Propionaldéhyde	Incinérateurs de déchets municipaux, combustion du bois, de l'essence, du carburant diesel, et des polyéthylènes La fumée du tabac en contient également
Butyraldéhyde	Photocopieurs
Benzaldéhyde	Peintures à phase solvant, photocopieurs, parquet traité Héxaldéhyde. Panneaux de particules, émissions des livres et magazines neufs, peintures à phase solvant, produit de traitement du bois (phase aqueuse), panneaux de bois brut
Isovaléraldéhyde	Parquet traité, panneaux de particules.
Valéraldéhyde	Emissions des livres et magazines neufs, peintures à phase solvant, panneaux de particules

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 30/53

2.2.5. RESULTATS DES MESURES D'AUTRES COV DU 03/07 AU 30/07/2007, DU 09/11 AU 16/12/2007 ET ESTIMATION ANNUELLE 2007

Les campagnes de mesures des COV, estivale et hivernale, par canister, ont permis de quantifier leurs concentrations sur la période d'échantillonnage, avec un pas de temps de 48 h. Il s'agit des principaux COV, dont la surveillance est recommandée :

- COV toxiques, ciblés par l'union européenne et listés par l'OMS : Benzène, Toluène, 1-3 butadiène, styrène, trichloréthylène et tétrachloroétylène.
- Une étude particulière des concentrations en 1-3 butadiènes est réalisée sur cette période comme le préconise la circulaire du 25 février 2005.
- COV précurseurs, pour leur participation ¹⁹ dans les processus photochimiques.

CONCENTRATIONS TOTALES EN COV RELEVEES SUR LES SITES DE PRELEVEMENTS

Tableau 9 : Evaluation des teneurs totales en COV (sommation des concentrations des 24 COV prélevés)

Total COV en µg/m³.	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor Station trafic	Canal de Marseille Station fond
Moyenne sur la période été	31	23
Maximum été	54 du 27 au 28/07/2007	42 du 27 au 28/07/2007
Moyenne sur la période hiver	40	25
Maximum hiver	63 du 27 au 28/11/2007	44 du 5 au 6/12/2007
Estimation annuelle 2007	de 35 à 37	de 24 à 27

Les mesures réalisées (estimation annuelle 2007 : de 35 à 37 $\mu g/m^3$ sur le site de trafic et de 24 à 27 $\mu g/m^3$ sur le site de fond) mettent en évidence des niveaux de COV modérées sur les deux sites. A titre de comparaison, les concentrations totales en COV mesurées sur les différents sites français sont de 95 $\mu g/m^3$, sur un site trafic de Marseille (2 mois en 2003), de 49 $\mu g/m^3$ à Montpellier²⁰ (2006-2007) et de 10 $\mu g/m^3$ sur le site rural de MERA (2002-2003).

A noter que les concentrations estivales sont moins importantes (de 10 à 20%) : les conditions météorologiques de cette période (température, ensoleillement et vent) ne sont pas les plus propices à l'accumulation des COV. Cette différence observée au niveau des sites de la RD9 se retrouve également sur le site urbain de Montpellier : en juillet 2006 la concentration totale en COV était ainsi de 23 µg/m³, contre une moyenne annuelle de 49 µg/m³.

Le site de fond présente des niveaux de COV inférieurs d'environ 30% à ceux du site trafic. Les émissions automobiles constituent la source de COV majoritaire.

Projet: 06BDR06I

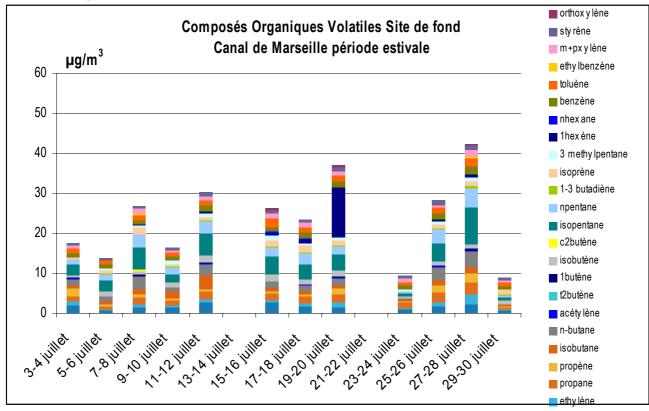
Date de publication : 05/2008 31/53

¹⁹ Les COV émis dans l'atmosphère ne participent pas de la même façon à la formation d'ozone. Pour caractériser la contribution un indice de réactivité est associé à chaque composé (PCOP (décret du 11 mai 1998))

²⁰ Dans le cadre de l'étude réalisée à Montpellier par AIR Languedoc Roussillon les analyses portaient sur 41 COV.

REPARTITION DES DIFFERENTS COV RELEVEES SUR LES SITES DE PRELEVEMENTS.

Si l'on s'intéresse à la répartition des différents COV, par sites, on constate que les proportions de chaque COV sont relativement stables entre les différentes périodes de prélèvements. Ainsi, pour le benzène les proportions varient de 3 à 10 % sur les sites de prélèvement. On observe sur la Figure 14 une pointe atypique en 1-héxene sur le site de fond les 19 et 20 % juillet. L'analyse du chromatogramme montre bien un pic important associé à ce composé avec une concentration de l'ordre de $12,5 \ \mu g/m^3$.



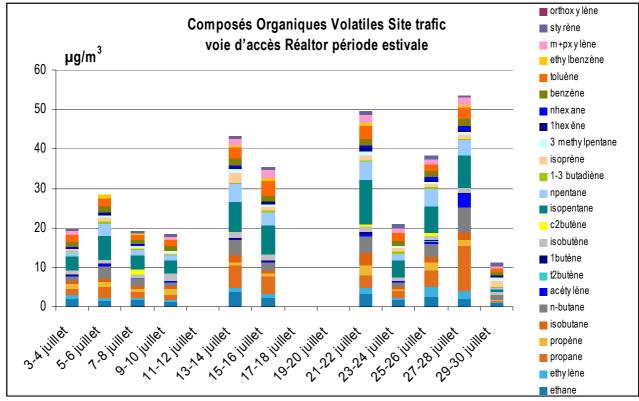
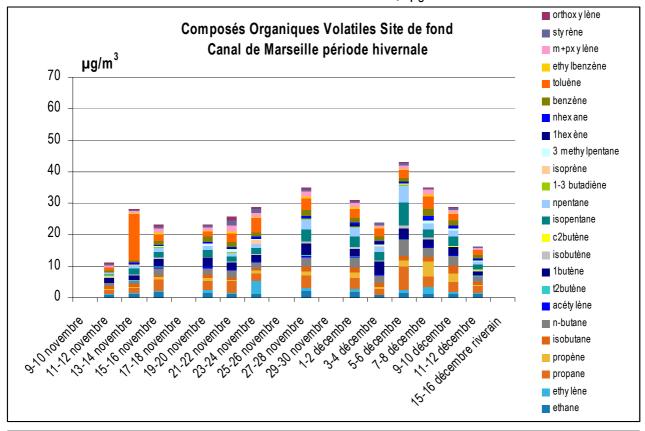


Figure 14 : Répartition des concentrations estivales en COV par site

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 32/53

Sur la Figure 15 : Répartition des concentrations hivernales en COV par site, une pointe atypique en toluène sur le site de fond les 13 et 14 novembre est mesurée avec une concentration de 14,8 µg/m³.



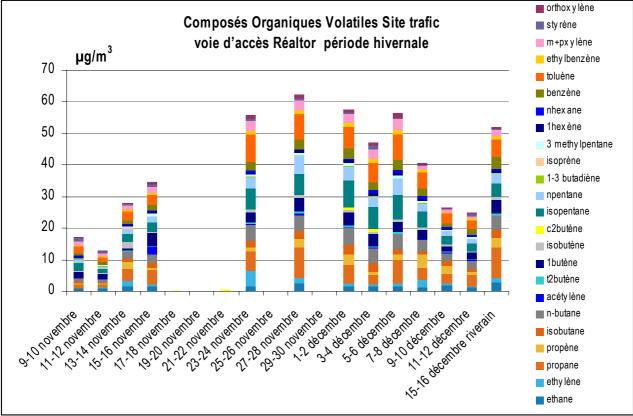


Figure 15 : Répartition des concentrations hivernales en COV par site

Projet: 06BDR06l Date de publication: 05/2008

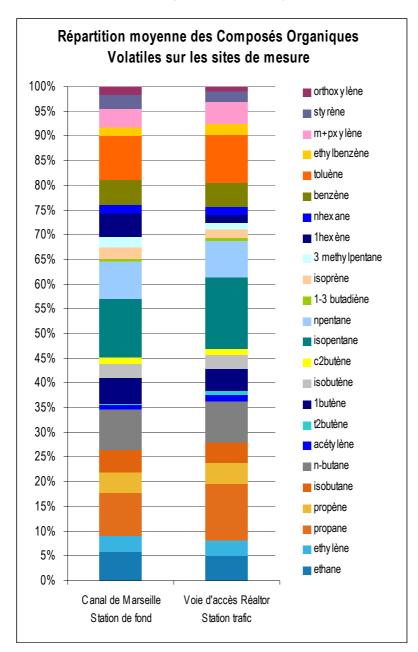


Figure 16 : Répartition des concentrations moyennes en COV sur les sites

La répartition moyenne des COV sur les deux sites de mesures est relativement homogène.

Plusieurs composés, tels que l'orthoxylène, l'éthylbenzène, le n-héxane, le C2butène, et l'acétylène apparaissent dans la composition des prélèvements du site trafic, tandis qu'il s sont à l'état de trace sur le site de fond (<1%).

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 34/53

Tableau 10 : Concentrations des 24 COV par périodes et en 2007

	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor Station trafic				Canal de Marseille Station fond			
Concentration des								
COV mesurés (µg/m³)	Moyenne été	Moyenne hiver	Moyenne des périodes 2007	Estimation 2007 à partir de la météo	Moyenne été	Moyenne hiver	Moyenne 2007	Estimation 2007 à partir de la météo
ethane	2,1	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,6	1,6
ethylène	1,0	1,3	1,2	1,1	0,8	0,9	0,9	0,9
propane	3,5	4,8	4,2	4,2	1,7	3,1	2,4	2,5
propène	1,2	1,9	1,6	1,9	0,9	1,3	1,1	1,5
isobutane	1,3	1,6	1,5	1,5	1,2	1,2	1,2	1,3
n-butane	2,6	3,5	3,0	3,2	2,1	2,4	2,2	2,4
acétylène	0,6	0,4	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2
t2butène	0,3	0,4	0,3	0,2	0,0	0,2	0,1	0,1
1butène	0,3	2,9	1,6	1,8	0,3	2,5	1,4	1,5
isobutène	1,2	0,8	1,0	1,0	1,1	0,4	0,7	0,8
c2butène	0,7	0,3	0,5	0,5	0,5	0,2	0,3	0,2
isopentane	5,7	4,7	5,2	5,5	3,8	2,6	3,2	3,3
npentane	2,8	2,7	2,8	2,9	2,2	1,8	2,0	2,1
1-3 butadiène	0,31	0,20	0,25	0,24	0,23	0,16	0,20	0,19
isoprène	1,0	0,0	0,5	0,5	1,1	0,1	0,6	0,5
3 methylpentane	0,7	0,5	0,6	0,6	0,8	0,4	0,6	0,6
1hexène	0,6	0,5	0,6	0,6	2,2	0,3	1,3	1,3
nhexane	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
benzène	1,4	2,2	1,8	2,0	1,3	1,4	1,3	1,5
toluène	2,1	4,9	3,5	3,8	1,3	3,5	2,4	2,3
ethylbenzène	0,7	0,9	0,8	0,7	0,5	0,4	0,4	0,5
m+pxylène	1,4	2,0	1,7	1,7	0,9	1,1	1,0	1,1
styrène	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7
orthoxylène	0,0	0,7	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4

L'estimation des moyennes annuelles 2007 en différents COV est réalisée à l'aide de la météorologie d'Aix Les Milles. Sur ce site, pour des périodes de 48h sur l'année 2007, la classe de pasquil majoritaire est calculée. Pour chacune des périodes, été et hiver cette classe de pasquil sur 48h est associée à une concentration en COV, ce qui permet d'effectuer une reconstitution sur l'année des concentrations en fonction des caractéristiques météorologiques.

A noter que ces estimations annuelles sont peu différentes des moyennes des deux périodes de mesures.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 35/53

ETUDE PARTICULIERE DU 1-3 BUTADIENE

Le 1-3 butadiène est un COV, dont l'étude est demandée dans le cadre d'une étude air et santé d'un projet routier de niveau I.

Les concentrations moyennes relevées en proximité du trafic routier $(0,25 \, \mu g/m^3)$ sont légèrement supérieures aux concentrations de fond $0,20 \, \mu g/m^3$.

Tableau 11 : Evaluation des teneurs estivales en 1-3butadiène

1-3 Butadiène en μg/m³.	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Canal de Marseille	
	Station trafic	Station fond	
Moyenne sur la période été	0,31	0,23	
Maximum été	0,77 du 7 au <i>8/</i> 07/2007	0,40 du 15 au 16/07/2007	
Moyenne sur la période hiver	0,20	0,16	
Maximum hiver	0,30 du 28 au 29/11/2007	0,26 du 1 au 2/12/2007	
Estimation annuelle 2007	0,25	0,20	

La concentration moyenne relevée en proximité du trafic est de 0,25 μ g/m³. Pour comparaison le niveau moyen relevé sur le boulevard du Prado en 2003 était de 0,5 μ g/m³, avec un maximum horaire de 12,5 μ g/m³.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 36/53

2.3. MONOXYDE DE CARBONE

2.3.1. ORIGINE ET DYNAMIQUE

Le CO (monoxyde de carbone) est un polluant issu de combustions incomplètes.

Il est principalement émis par l'automobile (à faible vitesse : ralentissements, bouchons), mais aussi par les chauffages domestiques. On le retrouve surtout à proximité des axes à fort trafic et en milieu confiné. Il est plus particulièrement présent lors des conditions de forte stabilité atmosphérique : situations anticycloniques et inversions thermiques en hiver qui limitent sa dispersion habituellement rapide.

2.3.2. EFFETS SANITAIRES

Il provoque une baisse de l'oxygénation du sang (hypoxie) en se fixant à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine. C'est aussi un neurotoxique (céphalées, troubles du comportement, vomissements) et un myocardiotoxique. Il provoque également des troubles sensoriels (vertiges).

2.3.3. RESULTATS DES MESURES EN MONOXYDE DE CARBONE

RD9-Domaine du Voie d'accès au lac Réaltor Station Station Station contre le bassin du lac Bleu **Toulon** Avignon Maresille Réaltor **Foch** Charles Plombiè-CO en mg/m3. de Gaulle res Station trafic mars à mai 2006 Station trafic Station fond (trafic) (trafic) (trafic) Juil : 0.19 0.2 Moyenne sur la période Juin -0.18 Nov-déc: 0.35 Juil : 0,73 1,1 21/07/2007 08:00 Maximum horaire Juin :0,37 29/03/06 8:00 Nov-déc :1.05 19/11/07 02 :00 Nombre d'heures de dépassement de la Juil:0 recommandation 0 Juin 2:0 Nov-déc :0 (Organisation Mondiale de la Santé: 30 mg/m³/h) Juil : 0,48 0,6 21/07/2007 Maximum journalier Juin :0.23 10/04 et 28/04/2006 Nov-déc :0.57 01/12/07 01 :00 **Estimation annuelle** 0.54 0,3 (2006) 0.29 0.3 0.40 0.93 2007

Tableau 12 : Evaluation des niveaux de CO

L'estimation de la moyenne annuelle 2007 pour la station trafic est réalisée à partir de régressions entre les résultats des stations de Toulon, Avignon et Marseille pour les périodes été et hiver et l'année 2007

Les concentrations de monoxyde de carbone sur le site trafic sont faibles et inférieures aux seuils réglementaires. Cette situation est normale dans la mesure où les niveaux de CO sont en baisse depuis environ 15 ans grâce aux évolutions techniques des véhicules (pot catalytique). Par ailleurs ce polluant est principalement émis par les véhicules roulant à bas régime ou en situation embouteillée ce qui est peu le cas sur la zone considérée pendant la campagne estivale.

La moyenne annuelle en CO sur le site trafic est de 0,29 mg/m³, jusqu'à 70% moins importante que celle de Marseille Plombières (0,93 mg/m³), site de trafic en cœur d'agglomération, et deux fois moins importante que celles des stations trafic de Toulon (0,54 mg/m³) ou d'Avignon (0,4 mg/m³), placées également en plein centres urbains.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 37/53

2.4. OZONE (POLLUTION PHOTOCHIMIQUE)

2.4.1. ORIGINE ET DYNAMIQUE

L'O₃ (ozone) est un polluant issu de réactions complexes faisant intervenir le NO₂ (dioxyde d'azote) et les COV (composés organiques volatils) sous l'action du rayonnement solaire. C'est donc un polluant secondaire, par opposition au NO₂ et aux COV qui sont des polluants précurseurs.

De part ses conditions de formation, l'ozone est présent surtout en été et pendant les heures les plus ensoleillées de la journée. De fortes concentrations d'ozone sont observées jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres des points d'émissions des polluants primaires et ceci sur des zones très vastes, fréquemment à l'échelle d'un département. A contrario, sur les centres villes la formation d'ozone n'est pas favorisée : il est consommé par le NO (monoxyde d'azote), entraînant la formation d'acide nitrique et de dioxyde d'azote. Cette propriété des centres villes à agir comme des « puits d'ozone » fait souvent appeler la pollution photochimique « pollution des champs ».

2.4.2. EFFETS SANITAIRES

Ses effets sur la santé correspondent à une irritation des muqueuses bronchiques et oculaires, une altération de la fonction respiratoire chez l'enfant en particulier, une hyper réactivité bronchique chez l'asthmatique.

2.4.3. RESULTATS DES MESSURES EN OZONE SUR LE DOMAINE D'ETUDE

Tableau 13: Evaluation des niveaux d'O₃ en µg/m³

O₃ en µg/m³.	RD9-Domaine du lac Bleu	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Réaltor
	Station ²¹ trafic mars à mai 2006	Station trafic	Station fond
Moyenne sur la période	47	Juil : 61 Nov-déc : 23	Juin : 74
Maximum horaire (Seuil de recommandation : 180 µg/m³/h)	126 25/04/06 18:00	Juil : 154 21/07/07 14:00 Nov-déc : 84 20/11/07 02:00	Juin : 158 20/06/2007 12:00
Nombre de jours avec un maximum horaire supérieur au seuil de recommandation (180 µg/m³/h)	0	Juil : 0 Nov-déc : 0	Juin : 0
Maximum sur 8H	109	Juil : 136 Nov-déc : 72	Juin : 133
Nb de jours de dépassement de la valeur cible européenne pour la protection de la santé humaine en 2006 (120 μg/m³/8h, tolérance 25 jours/an : objectif 01/01/2010)	0	Juil : 7 Nov-déc : 0	Juin : 3
Maximum journalier	76 30/04/2006	Juil : 82 16/07/2007 Nov-déc : 61 20/11/2007	Juin : 92 10/06/2007

Projet: 06BDR06I

Date de publication: 05/2008 38/53

²¹ Laboratoire mobile placé dans le domaine du lac bleu en bordure de RD 9.

Les concentrations en ozone mesurées dans le cadre de la campagne 2006 sont modérés, caractéristiques de l'intersaison.

Les niveaux estivaux relevés durant l'été 2007 sur le domaine d'étude sont plus élevés et atteignent la valeur cible européenne de 120 µg/m³/8h, à 3 reprises en juin à proximité du Réaltor et à 7 reprises en juillet à proximité de la RD 9.

Sur la région Provence Alpes Côtes d'Azur, l'année 2007 a été la moins touchée par les pics d'ozone depuis 10 ans, avec 24 jours de dépassement du seuil d'information, contre 48 (le double) en moyenne sur ces 10 dernières années. Le maximum enregistré sur la région a été de 308 µg/m³ à Rognac (station Airfobep), le 23 avril 2007.

En 2007, pour les Bouches-du-Rhône, le seuil d'alerte européen a été dépassé 4 jours et la Préfecture a déclenché les mesures d'urgences 7 jours.

Sur la campagne de mesure les profils moyens journaliers en ozone et dioxyde d'azote illustrent bien l'anti- corrélation entre ces deux polluants. La concentration en NO₂ augmente en début matinée vers 7h, ce qui correspond au principal pic du trafic routier. Puis aux heures les plus ensoleillées de la journée, il y a formation d'ozone à partir des polluants primaires que sont le NO₂ et les COV. Cette réaction est favorisée en période estivale, les concentrations mesurées en O₃ sont donc importante.

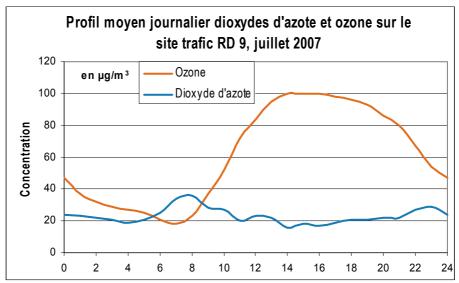


Figure 17: Profil moyen journalier sur la campagne

Dans le cadre de cette campagne le site de mesure est un site trafic, proche des émissions en polluants primaires (NOx, COV, ...). L'ozone étant un polluant secondaire, la grande proximité d'une source d'émission ne favorise pas la réaction de formation et l'accumulation de l'ozone²².

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 39/53

²² Phénomène du puit d'ozone : sur les grands axes, la concentration en monoxyde d'azote est tellement forte que la réaction s'inverse : l'ozone est consommé, au profit d'autres polluants.

2.5. DIOXYDE DE SOUFRE (INDUSTRIE-CHAUFFAGE DOMESTIQUE)

2.5.1. ORIGINE ET DYNAMIQUE

Le SO₂ (dioxyde de soufre) est un polluant d'origine principalement industrielle, issu de la combustion de produits pétroliers. En ville, il provient des activités anthropiques et notamment des combustions au fuel (chauffages domestiques).

Il est particulièrement présent lors des conditions de forte stabilité atmosphérique : situations anticycloniques et inversions thermiques en hiver. De plus en situation de vent moyen ou fort, la pollution industrielle peut être rabattue au sol et retomber en panache sous le vent des points d'émissions (cheminées d'usine). Ce polluant est un précurseur des dépôts acides (acide sulfurique).

2.5.2. EFFETS SANITAIRES

Ses effets sur la santé sont une altération de la fonction respiratoire chez l'enfant en particulier, une exacerbation des gènes respiratoires, des troubles de l'immunité du système respiratoire, un abaissement du seuil de déclenchement chez l'asthmatique, une mortalité prématurée. De plus, c'est un cofacteur de la bronchite chronique.

2.5.3. RESULTATS DES MESURES EN DIOXYDE DE SOUFRE

Tableau 14: Evaluation des niveaux de SO₂ en µg/m³

SO₂ en µg/m³.	RD9-Domaine du lac Bleu	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Canal de Marseille	Réaltor
	Station ²³ trafic mars à mai 2006	Station trafic	Station fond	Station fond
Moyenne sur la période	4	Juil : 4.4 Nov-déc : 1	Juil : 3,4 Nov-déc : 3	Juin:7
Moyenne annuelle (Objectif de qualité : 50 μg/m³/an)	3 Estimation 2006	2,4	3	-
Maximum horaire sur la période (Seuil de recommandation : 300 μg/m³/h)	134 31/03/06 18:00	Juil : 61 27/07/07 18:00 Nov-déc : 88 28/11/07 14 :00	Juil : 81 27/07/07 18:00 Nov-déc : 181 28/11/07 14 :00	Juin : 135 23/06/07 6:00
Maximum journalier (valeur guide de l'OMS : 20µg/m³)	19	Juil : 15 Nov-déc : 10 28/11/07 01 :00	Juil : 13 Nov-déc : 23 07/12/07 01 :00	Juin : 20 03/06/07

Les niveaux observés en dioxyde d'azote au niveau du Réaltor et de la RD 9 en 2006 et en 2007 (de 2.4 à 3 µg/m³ annuels selon les sites), sont modérés et respectent les valeurs de protection de la santé.

L'éloignement par rapport à la zone d'influence directe des industries du département (principalement autour de l'étang de Berre et dans la zone de Gardanne), ne favorise pas l'accumulation du dioxyde de soufre, même si des pointes d'intensité modérée ont lieu sur la zone lorsque les vents y poussent un panache industriel.

Les maximums horaires observés surviennent :

- en 2006 (134 µg/m³) avec un vent d'Ouest-Sud-Ouest (2 à 5 m/s).
- en juin 2007 (135 µg/m³) au Réaltor avec un vent d'Ouest-Nord-Ouest (8 m/s)
- en juillet 2007 (81 µg/m³) avec un vent d'Ouest-Sud-Ouest (5 m/s).
- en novembre 2007 (181 et 88 µg/m³) avec un vent d'ouest (3 m/s)

Date de publication: 05/2008 40/53

Projet: 06BDR06I

²³ Laboratoire mobile placé dans le domaine du lac bleu en bordure de RD 9.

L'évolution des concentrations horaires présentées sur la Figure 18, pendant la campagne estivale, confirme que les pointes de dioxyde de soufre ne sont pas corrélées avec les émissions du trafic (NO_x).

La Figure 18 montre également que les concentrations en dioxyde de soufre sont plus élevées par vent d'Ouest, ce qui confirme l'impact industriel de l'étang de Berre sur cette campagne de mesure.

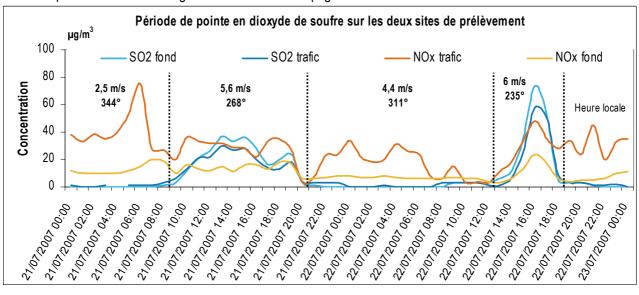


Figure 18 : Concentrations estivales de pointes en dioxyde de soufre sur les sites de prélèvement associées aux données météorologique de la station de Marignane.

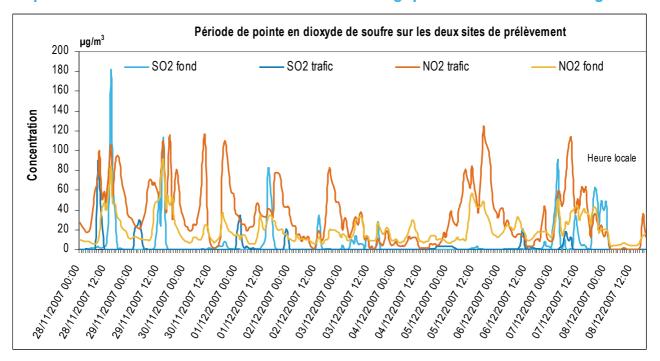


Figure 19 : Evolution horaire des concentrations en SO₂ et NO₂ sur les deux sites du 28/11 au 08/12/07

Sur cette campagne hivernale, on observe des pics de dioxyde de soufre récurrents se produisant pendant une heure ou deux autour de 14h, chaque jour en fin novembre début décembre, puis vers la mi-décembre. Ces journées sont pour la plupart associées à des vents d'ouest ou de nord ouest, laissant penser que la RD9, au niveau du bassin du Réaltor, est sous l'impact de panaches importés des activités industrielles de l'Etang de Berre.

Sur les campagnes de mesure, le niveau résiduel moyen mesuré provient du chauffage domestique diffus sur la zone et des émissions liées au trafic routier.

Projet: 06BDR06l Date de publication: 05/2008

2.6. ETUDE DE LA PHASE PARTICULAIRE

Dans le cadre des deux campagnes de mesures estivale et hivernale menée sur la RD9, les mesures en particules ont été réalisées en horaire pour les particules PM2,5 (d'un diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm), et en journalier pour des particules PM10 (d'un diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm).

2.6.1. ORIGINE ET DYNAMIQUE

L'étude de la phase particulaire est difficile compte tenu de son hétérogénéité, elle-même liée à la diversité des sources, à la composition chimique des effluents, à l'état physique et granulométrique des particules et à la dynamique d'évolution (conversion gaz - particule).

Les particules atmosphériques, qui constituent un complexe de substances organiques et minérales, peuvent être grossièrement partagées en deux classes selon des critères de taille, de masse et de composition :

- Celles < 2.5 µm (fraction alvéolaire) : il s'agit de particules « fines » issues de la conversion à partir de la phase gazeuse d'effluents de combustion ou de vapeurs (organiques ou métalliques) recondensées.
- Celles > 2.5 μm: grosses particules provenant des chaussées ou d'effluents industriels.

Les niveaux élevés de particules en suspension sont enregistrés dans les conditions de fortes stabilités atmosphériques, et en particulier lors d'épisodes anticycloniques hivernaux. On les retrouve principalement dans les centres-villes, alliant fortes émissions et faibles dispersions de la pollution.

• Effets sanitaires :

Ses effets sur la santé sont une altération de la fonction respiratoire chez l'enfant en particulier, une irritation des voies respiratoires inférieures, des effets mutagènes et cancérigènes (dus notamment aux hydrocarbures aromatiques polycycliques, ou HAP, adsorbés à la surface des particules) et une mortalité prématurée. Selon leurs tailles, ces particules fines ont une pénétration différente dans le système respiratoire, plus elles sont fines, plus elles sont susceptibles de pénétrer profondément dans le système respiratoire. Ainsi, les PM 2,5 atteignent le niveau des alvéoles pulmonaires.

2.6.2. RESULTATS DES MESURES EN PM10

Les mesures en particules PM 10 ont été réalisées par pesées de filtres journaliers, qui constituent la méthode de référence d'analyse des PM 10. La campagne de mesure estivale s'est déroulée du 03/07/2007 au 05/08/2007. Un disfonctionnement de l'appareil de mesure placé sur le site de fond, a empêché le prélèvement du 18/07 au 30/07, afin de palier à cet incident, la campagne a été prolongée de six jours.

La campagne de mesure hivernale a eu lieu du 13/11au 09/12/2007.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 42/53

Tableau 15 : Evaluation des niveaux journalier de PM10

	RD9-Domaine du lac Bleu	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Réaltor
PM₁₀ en μg/m³.	Station ²⁴ trafic mars à mai 2006	Station trafic	Station fond
Moyenne sur la période commune de mesure	Mai 2006 : 26	Juil : 22 Nov-déc : 23	Juil : 16 Nov-déc : 15
Moyenne sur la période	Mai 2006 : 26	Juil : 23 Nov-déc : 26	Juil : 19 Nov-déc : 15
Estimation moyenne annuelle	34 estimation ²⁵ 2006	29	24
Maximum journalier	38	Juil : 50 20/07/2007 Nov-déc : 68 18/11/2007	Juil : 50 18/07/2007 Nov-déc : 46 28& 29/11/2007
Nombre de jours de dépassement de la valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine (50 µg/m³/jour, tolérance 35 jours/an : objectif 01/01/05)	0	Juil : 1 20/07/2007 Nov-déc : 4 17&18/11/2007 28&29/11/2007	Juil : 1 18/07/2007 Nov-déc : 0

Les concentrations moyennes 2007 en PM₁₀ sont modérés (29 μg/m³ pour le site trafic et 24 μg/m³ pour le site de fond), inférieures à la valeur limite de 40μg/m³ annuelle, mais proches de l'objectif de qualité de 30 μg/m³.

L'estimation annuelle 2006, avec 34 $\mu g/m^3$, effectué sur la RD9 au niveau du Domaine du Lac Bleu montrait un dépassement de l'objectif de qualité de 30 $\mu g/m^3$.

Les deux sites de trafic (celui de 2006, domaine du Lac Bleu avec 34 μ g/m³ et celui de 2007, voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor avec 29 μ g/m³) ont des concentrations annuelles approchant ou dépassant l'objectif de qualité de 30 μ g/m³ pour les particules. On peut donc considérer que l'objectif de qualité est atteint sur cette portion de la RD9.

Les concentrations en particules sont plus marquées sur le site trafic (29 μ g/m³), avec une concentration moyenne de 27 % plus élevée que sur le site de fond (24 μ g/m³), rendant compte ainsi de l'apport en particules issu de la voie sur les teneurs de fond.

Le seuil journalier de $50 \mu g/m^3$ a été atteint 1 fois sur chacun des sites au cours de la campagne de mesure estivale. Il n'a été atteint que 4 fois en hiver sur le site trafic malgré des conditions météorologiques pénalisantes en termes de dispersion ; la tolérance de $35 \mu g/m^3$ devrait être respectée sur cette portion de la RD9.

Les maximums journaliers en particules (50 µg/m³) sont du même ordre durant la période estivale sur les deux sites : le site de fond étant situé sur un chemin de terre, des envols des particules terrigènes viennent compenser la moindre quantité de particules issues du trafic en ce lieu. Il s'agit donc d'une interférence très locale.

Projet: 06BDR06I

²⁴ Laboratoire mobile placé dans le domaine du lac bleu en bordure de RD 9.

²⁵ L'estimation a été réalisée à partir des données de la station Aix Roy René.

2.6.3. RESULTATS DES MESURES EN PM2,5

Les mesures en particules PM 2,5 ont été réalisées avec des TEOM à un pas de temps quart-horaire continue, qui constituent actuellement la méthode de mesure généralisée sur le territoire. Les campagnes de mesure se sont déroulées du 03/07/2007 au 05/08/2007 puis du 13/11au 09/12/2007.

Un dysfonctionnement de l'appareil de mesure placé sur le site trafic, en été, a amené l'invalidation d'une partie des données ; afin de palier à cet incident, la campagne a été prolongée de six jours.

EVALUATIONS ANNUELLE 2007 EN PM2.5 SUR LES DEUX SITES DE MESURE

Tableau 16: Evaluation des niveaux de PM2,5

		contre le bassin du altor	Canal de Marseille Station fond		
PM _{2,5} en μg/m³.	Statio	n trafic			
	Concentration sans part volatile	Avec correction ²⁶ de la part volatile	Concentration sans part volatile	Avec correction de la part volatile	
Moyenne sur la période	Juil : 15 Nov-déc : 18	Juil : 24 Nov-déc : 27	Juil : 12 Nov-dé : 16	Juil : 19 Nov-déc : 25	
Maximum horaire	Juil : 48 19/07/2007 6:00 Nov-déc : 122 17/11/2007 18:00	Juil : 65 Nov-déc : 135 17/12/2007 18 :00	Juil : 50 19/07/2007 6:00 Nov-déc : 74 14/11/07 11 :00	Juil : 67 Nov-déc : 81	
Maximum journalier	Juil : 31 19/07/2007	Juil : 43	Juil : 29 19/07/2007	Juil : 41	
maximum journalier	Nov-déc : 55 17/12/2007	Nov-déc : 72	Nov-déc : 41 17/12/2007	Nov-déc : 59	
Estimation annuelle 2007	17	23	14	20	

Les valeurs réglementaires en PM 2,5 sont actuellement en cours de définition aux niveaux européen et national. Les seuils actuellement discutés sont une valeur limite annuelle compris entre 20 et 25 µg/m³, et une valeur cible nationale de l'ordre de 15 µg/m³ (Projet de directive européenne CAFE en cours d'élaboration). Ces valeurs ne sont pas encore arrêtées et font actuellement l'objet de discussion. L'OMS préconise actuellement une valeur annuelle de 10 µg/m³.

En tout état de cause, les deux sites, trafic et fond, avec respectivement $23\mu g/m^3$ et $20~\mu g/m^3$ en 2007 dépassent le projet de valeur limite annuelle de $20~\mu g/m^3$ (France), la valeur cible de $15~\mu g/m^3$ (CAFE) et la recommandation de l'OMS de $10\mu g/m^3$.

Le site de fond enregistre une concentration moyenne en PM2.5 légèrement inférieure à celui de trafic, d'environ 13%. Il est moins influencé par les émissions des véhicules.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 44/53

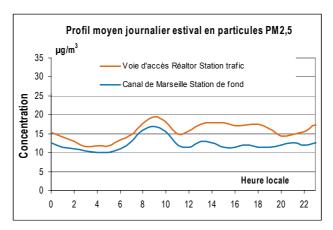
²⁶ La correction de la part volatile a été réalisée à partir des mesures de la station Cinq avenues de Marseille sur la période d'échantillonnage. Les tests réalisés par Atmo PACA en octobre 2007 ont montré que la part volatile des particules PM 10 est principalement comprise dans la fraction PM 2,5.

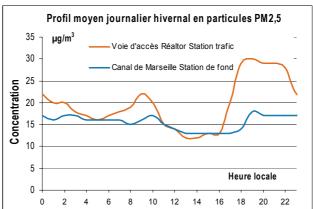
Une correction est donc proposée sur part volatile des PM2,5 mesurée sur le domaine d'étude en ajoutant aux mesures horaires la part volatile mesurée sur la station référence de correction de Cinq Avenue à Marseille.

PROFILS MOYENS JOURNALIERS

Les profils moyens journaliers estivaux en PM 2,5 sont compris entre 10 et 16 μ g/m³/h sur le site de fond et de 12 à 20 μ g/m³/h pour le site trafic.

Cette amplitude est plus élevée en période hivernale : le site de fond varie de 13 à 18 µg/m³ et le site de trafic de 12 à 30 µg/m³.





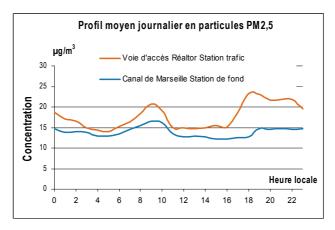


Figure 20 : Profils moyens journaliers sur les périodes estivale, hivernale, et sur l'ensemble des deux périodes

En été, le pic de pollution en particule est bien marqué le matin vers 9h, également sur les deux sites. Les conditions météorologiques dispersives de fin d'après midi ainsi que des émissions moins importantes (vacances scolaires – trafic en relation avec la Gare TGV de l'Arbois) ne permettent pas d'enregistrer d'augmentation des concentrations le soir.

En hiver, les deux pics, matin (9h) et soir (18 à 21h) sont bien marqués, surtout sur le site trafic : les émissions sont plus importantes, puisque la campagne s'est déroulée hors période de vacances. Les concertations en particules augmentent en soirée en raison des conditions météorologiques plus stables que celles de l'été.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 45/53

2.6.4. RESULTATS DES CONCENTRATIONS EN METAUX LOURDS

SOURCES ET REGLEMENTATION

Les métaux lourds peuvent être inhalés directement par l'homme, et peuvent affecter le système nerveux, les fonctions rénales, hépatiques, et respiratoires. Certains, comme le cadmium, sont cancérigènes.

Le plomb, le mercure, le cadmium, mais également l'arsenic, le chrome, le cuivre, le nickel, le sélénium et le zinc sont les principaux métaux lourds émis dans l'atmosphère par les activités humaines. Ils proviennent de la combustion du charbon, du pétrole, des ordures ménagères et de certains procédés industriels particuliers.

Trois d'entre eux (As, Ni et Cd) font l'objet de valeurs cibles édictées par la directive européenne n° 2004/107/CE (Directive du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 concernant l'arsenic, le cadmium, le mercure, le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant). Cette directive fixe, à l'horizon 2012, des valeurs cibles pour les concentrations dans l'air ambiant :

Tableau 17 : Valeurs cibles pour l'arsenic, le cadmium, le nickel et le benzo(a)-pyrène

POLLUANT	VALEUR CIBLE *
Arsenic	6 ng/m³
Cadmium	5 ng/m³
Nickel	20 ng/m ³
Benzo(a)pyrène	1 ng/m³

^{*} Moyenne calculée sur l'année civile du contenu total de la fraction PM10

Le plomb est réglementé dans l'air ambiant par la directive européenne 1999/30/CE du 22 avril 1999 : les teneurs annuelles doivent être inférieures à 500 ng/m³/an.

NIVEAUX EN METAUX LOURDS SUR CHACUN DES SITES

Les mesures en métaux lourds ont été réalisées par prélèvement sur filtres journaliers avec un Partisol Plus configuré en PM10, qui constitue la méthode d'analyse de référence. La campagne de mesure s'est déroulée du 03/07/2007 au 05/08/2007 et du 13/11 au 10/12/2007.

Tableau 18 : Evaluation des niveaux en métaux lourds sur la fraction PM10

Concentration des	Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor Station trafic			Canal de Marseille Station fond		Site Marseille Saint Louis	
métaux mesurés (ng/m³)	Moyenne été	Moyenne hiver	Moyenne des périodes 2007	Moyenne été		Moyenne nov- déc	Moyenne annuelle (2005 à 2007)
Chrome Cr	4,9	2,5	3,8	6,6	3,8	2,7	2,7
Nickel Ni	4,4	5,1	4,7	4,6	2,5	3,4	3,4
Arsenic As	0,3	0,7	0,5	0,4	5,5 ²⁷ 0,4	0,6	0,5
Cadmium Cd	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,5	0,5
Barium	6,8	3,7	5,3	7,6	3,6	11,3	10,3
Plomb Pb	4,0	2,2	3,1	3,2	3,0	14	12,9
Mercure Hg	0,2	0,3	0,3	7,1	0,3	-	-

Note: Pour le site de fond, les concentrations mesurées sur la période été sont renseignées à titre indicatif : effectivement, la contamination en Cr, Ni, Ba, Pb et Hg des filtres de référence ne nous permet pas d'utiliser ces données été. Sur la période hiver, un des prélèvements indique une concentration importante en As (18,5 ng/m³ du 3 au 10/12/2008 – le blanc

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 46/53

associé montre une contamination en As). N'étant pas en mesure d'invalider cette valeur, elle est présentée dans les résultats.

²⁷ Moyenne de la période en tenant compte de la forte concentration en As (18,5 ng/m³ du 3 au 10/12/2008)

Toutefois, pour les calculs d'exposition annuel devant être réalisés par le bureau d'études, nous préconisons, pour le site de fond, d'utiliser les concentrations prélevées sur la période hiver à l'exception de cette valeur.

A titre de comparaison, les données du site St Louis de Marseille sur lequel des mesures de métaux mensuelles sont réalisées depuis 2005 sont également présentées dans le tableau.

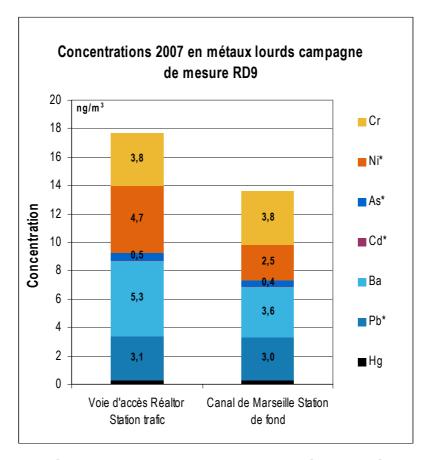


Figure 21 : Concentrations moyennes mesurées en métaux lourds

Note : Pour la station de fond, la moyenne 2007 est réalisée sans tenir compte des valeurs été -contamination des blanc-, et sans la valeur d'As –contamination légère des blancs et valeur non expliquée-.

Les résultats du site de fond sont notés à titre indicatif, en raison de la contamination mentionnée ci-dessus. Toutefois, les résultats en métaux lourd mesurés sur ce site malgré cette contamination restent nettement inférieurs aux valeurs cibles.

L'ensemble des résultats des mesures en métaux lourds est nettement inférieur aux valeurs cibles de référence.

Les teneurs en **arsenic**, sont de 0.5 ng/m³ sur la station de trafic et de 0.4 ng/m³ sur la station de fond, **inférieures à la valeur cible de 6 ng/m³**.

On ne mesure pas de **cadmium** sur le site de fond ou bien à l'état de traces (en limite de détection de la méthode de mesure). Sur le site de trafic, les teneurs sont de 0.1 ng/m³, largement **inférieures à la valeur cible de 5 ng/m³**.

Pour le **nickel**, les concentrations de la station trafic, de 4.7 ng/m³ sont deux fois plus importantes que celles de la station de fond : 2.5 ng/m³. Elles restent **en dessous de la valeur cible de 20 ng/m³**.

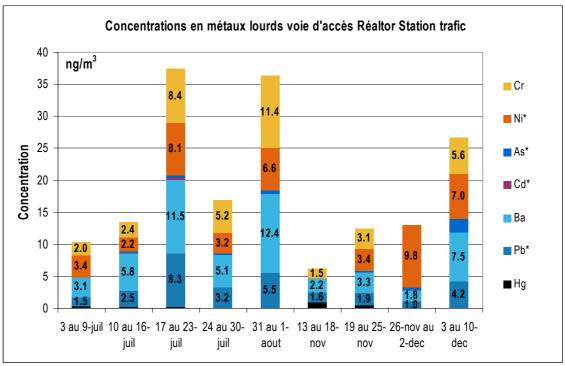
Les concentrations de **plomb** sont bien inférieures au seuil de 500 ng/m³ (directive européenne), avec 3.1 et 3 ng/m³ respectivement pour le site de trafic et le site de fond.

Par rapport aux deux sites de la RD9, trafic et fond, le site urbain de Saint Louis à Marseille, montre des concentrations en métaux dont :

- les teneurs sont dans des gammes comparables pour le chrome, le nickel et l'arsenic,
- les teneurs sont de 2 à 5 fois plus élevées pour le cadmium, le baryum et le plomb.

Projet : 06BDR06l
Date de publication : 05/2008

NIVEAUX EN METAUX LOURDS PAR PERIODES DE PRELEVEMENT



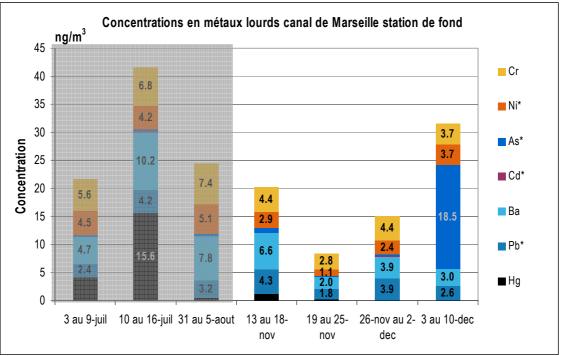


Figure 22 : Concentrations mesurées en métaux lourds

Les concentrations relevées sur le site trafic sont plus importantes sur trois périodes de mesure du 17/07 au 23/07, du 31/07 au 01/08, et du 3/12 au 10/12, qui correspondent à des conditions météorologiques plus stables, avec des vitesses de vents modérées de 4 m/s en moyenne ou inférieures (temps calme) pendant ces prélèvements.

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 48/53

2.6.5. RESULTATS DES CONCENTRATIONS EN BENZO(A)PYRENE

Les mesures en HAP ont été réalisées par prélèvement 24 h sur filtres avec un préleveur haut débit DA 80, ce qui constitue la méthode de référence pour l'analyse du B(a)P. La campagne de mesure s'est déroulée du 04/07/2007 au 31/07/2007 puis du 12/11 au 10/12/2007.

Le B(a)P est règlementé avec une valeur cible de 1 ng/m³ issue de la directive européenne du 15 décembre 2004.

Tableau 19 : Evaluation des niveaux en Benzo(a)Pyrene sur la fraction PM10

B(a)P en ng/m³.	Station trafic juillet 2007	Station fond juillet 2007
Moyenne sur la période été	0,13	0,13
Moyenne sur la période hiver	0,940	0,577
Estimation annuelle 2007	de 0,46 à 0;53	de 0,32 à 0,35

Les concentrations moyennes relevées sur les deux sites sont modérées (de 0,46 à 0,53 ng/m³ pour le site trafic et de 0,32 à 0,35 ng/m³ pour le site de fond) et restent inférieures (de moitié environ) à la valeur cible réglementaire de 1 ng/m³.

On ne constate pas de différence de niveaux entre les deux stations sur les prélèvements d'été. En revanche, en hiver, la station trafic enregistre des concentrations environ 60% plus élevées que celles de la station fond (0.94 contre 0.577 ng/m³): le trafic est plus important en période hivernale (hors vacances scolaires de plus) qu'en période estivale ; aussi le site de trafic montre des concentrations relativement plus élevées en B(a)P car il se trouve sous l'impact direct des émissions automobiles.

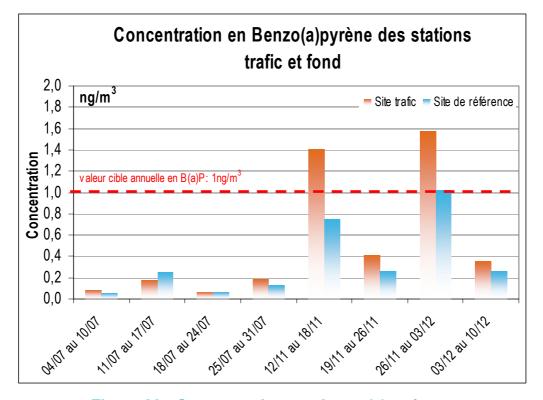


Figure 23 : Concentrations en benzo(a)pyrène

Projet: 06BDR06I

3. CONCLUSION

La RD9, dans le cadre de son aménagement futur à deux fois deux voies sur le tronçon Réaltor, fait l'objet d'une étude d'impact Air et Santé. Atmo PACA a réalisé les mesures de qualité de l'air et a fourni ces données initiales au bureau d'études EOG en charge de la modélisation et de l'étude de l'effet du projet sur la qualité de l'air et la santé.

Les campagnes se sont déroulées sur deux périodes distinctes d'un mois et demi en été et en hiver, afin d'assurer la représentativité temporelle des estimations annuelles des concentrations en polluants.

Les polluants pris en compte sont les principaux traceurs de la pollution automobile, listés dans la circulaire du 25 février 2005. Le respect des normes est effectué en fonction des valeurs seuils édictées essentiellement dans le décret du 15 février 2002 (polluants dans l'air ambiant) et dans la directive européenne du 15 décembre 2004 (métaux lourds et HAP).

Les moyens de mesures utilisés ont été les suivants : deux laboratoires mobiles (dotés de plusieurs analyseurs : particules, dioxyde d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre et accessoirement ozone) en deux sites, de typologie trafic, à 5 m de la RD9 (site de la voie d'accès au Lac contre le bassin du Réaltor) et de typologie rurale (site du Canal de Marseille, à 300 m de la RD9). Ces deux sites étaient de plus dotés d'analyseurs de particules et de métaux lourds (Partisol), et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (DA80).

Répartis sur l'aire d'étude, 30 sites de prélèvements ont permis d'échantillonner dioxyde d'azote, benzène, toluène, xylènes et aldéhydes.

Les résultats des mesures sur la RD9 montrent au niveau de l'aérosol des problématiques liées essentiellement aux émissions du trafic automobile. Effectivement cette voie est empruntée chaque jour par 33 000 véhicules.

Sur un plan chronique, les particules en suspension montrent des teneurs avoisinant ou dépassant les normes :

Les concentrations en particules en suspension inférieures à 10 μm dépassent l'objectif de qualité fixé à 30 μg/m³ par an sur la portion de la RD9 située devant le domaine du lac bleu : la RD9 est un peu plus encaissée à cet endroit là et les embouteillages sont fréquents. Devant le lotissement du lac Bleu, la teneur annuelle estimée est de 34 μg/m³ en 2006 et de 29 μg/m³ en 2007.

5 pointes journalières ont été enregistrées sur le site trafic pendant les deux périodes de campagne. Il est peu probable que ces dépassements excèdent sur l'année le nombre de 35 journées tolérées.

Les particules en suspension inférieures à 2.5 μm, avec 23 μg/m³ en 2007 sur le site de trafic et 20 μg/m³ en 2007 sur le site de fond, atteignent une valeur proche ou supérieure du projet français de valeur limite (20 ou 25 μg/m³ annuel), mais également la valeur cible européenne de 15 μg/m³/an (Directive CAFE) et la recommandation de l'OMS de 10 μg/m³/an.

Parmi les 32 sites échantillonnés en **dioxyde d'azote** au niveau de l'aire d'étude de la RD9, deux dépassent les valeurs limites :

- Le rond-point du Griffon à Vitrolles, avec 53 μg/m³ dépasse la valeur limite 2007 égale à 46 μg/m³, et à fortiori la valeur limite de 40 μg/m³ à l'échéance 2010.
- Le site situé sur la RD9 au niveau de la gare TGV, avec 42 μg/m³ en 2007 dépasse, quant à lui, la valeur limite 2010.

Ensuite les 6 sites montrant les concentrations les plus élevées (de 30 à 37 µg/m³ en 2007) sont de typologie trafic ; tous situés sur la RD9 ; cette pollution est engendrée par le trafic dense et des conformations locales de voierie (pont, rétrécissement, nœud routier...) limitant la diffusion des polluants.

Les concentrations annuelles 2007 **en benzène** (entre 1.5 et 1.9 μ g/m³ en 2007) sont proches de l'objectif de qualité de 2 μ g/m³/an en trois lieux de la RD9 : Vitrolles Le Griffon, le pont sous la RD9 au niveau de Calas et le site trafic en raison des émissions, mais également au niveau de Calas où le milieu est urbain et plus confiné, limitant ainsi la dispersion des polluants.

L'estimation annuelle 2007 en **benzo(a)pyrène** varie de 0.46 à 0.53 nµg/m³ pour le site trafic et de 0.32 à 0.35 ng/m³ sur le site de fond. Ces teneurs correspondent à la moitié de la valeur cible (1 ng/m³) pour le site trafic.

Projet: 06BDR06l

Date de publication: 05/2008

Date de publication : 05/2008 50/53

■■■ Etat initial de la qualité de l'air en proximité de la RD 9

Les autres polluants mesurés restent dans des teneurs modérées, inférieures aux normes, ou bien dans des gammes de concentrations classiquement observées dans un environnement tel que celui de la RD9 :

Les 24 **composés organiques** volatils présentent des concentrations cumulées de 35 à 37 μ g/m³ sur le site trafic et de 24 à 27 μ g/m³ sur le site de fond, inférieures d'environ 50% à celles relevées dans les centres ville de Marseille. Pour le **1-3 butadiène**, les concentrations relevées en moyenne sur les deux périodes sont de 0,20 μ g/m³ sur le site de fond et 0,25 μ g/m³ sur le site trafic.

La moyenne annuelle en **monoxyde de carbone** sur le site de trafic est de 0.29 mg/m³, inférieure de 50 à 70% à celles de Marseille, Toulon ou Avignon. Le monoxyde de carbone respecte les seuils règlementaires.

En 2007 la concentration moyenne en **dioxyde de soufre** varie entre 2 et 3 μg/m³ sur la RD9 en proximité du lotissement du Lac Bleu, respectant largement l'objectif de qualité de 50 μg/m³ annuel. Des panaches industriels d'intensité modérée peuvent survenir par vent d'ouest (maximum horaire des campagnes : 181 μg/m³ sur le site de fond le 28 novembre, inférieur au seuil de recommandation de 300μg/m³/h), en relation directe avec l'activité industrielle de l'Etang de Berre.

Les mesures en **métaux lourds** sont inférieures aux valeurs cibles de référence. Les teneurs en chrome, nickel, et arsenic sont similaires à celles de Marseille. Pour le cadmium, le baryum et le plomb, les teneurs sont de 2 à 5 fois plus élevées sur Marseille que sur la RD9.

Ces résultats vont permettre d'alimenter et de valider le modèle mis en œuvre par le bureau d'études en charge de la modélisation afin d'effectuer les calculs d'exposition de la population sur le domaine d'étude.

Date de publication : 05/2008 51/53

Tableau 20 : Tableau de synthèse des résultats – Année de référence2007

Polluants mesurés		Voie d'accès au lac contre le bassin du Réaltor	Canal de Marseille	
		Station trafic	Station fond	
	Maximum horaire (Seuil de recommandation : 200 μg/m³/h)	152 18/12/2007	100 17/12/2007	
Dioxyde d'azote (NO₂) μg/m³	Estimation annuelle 2007 (Valeur limite annuelle : 40 µg/m³/an : objectif 01/01/10)	30	16	
	Echantillonneurs passifs sur l'aire d'étude de la RD9 (Cf. Tableau 3)	 Site trafic : de 24 à 53 Site périurbain : de 17 Site de fond : de 13 à 	' à 29	
	24 COV (Cf. Tableau 9)	de 35 à 37	de 24 à 27	
	1-3 Butadiène Moyenne des périodes	0,25	0,20	
Composés Organiques Volatils (COV)	Benzène, toluène, Xylènes (Echantillonneurs passifs sur l'aire d'étude de la RD9) (Cf. Tableau 5)	 Site trafic (benzène) : Site périurbain (benzène) Site de fond (benzène) 	ene): 1,2 à 1,7	
μg/m³	Formaldéhydes (Echantillonneurs passifs sur l'aire d'étude de la RD9) (Cf. Tableau 7 : Concentrations moyennes en aldéhydes sur les deux périodes de campagnes)	de 1,4 à 2,2 selon les sites		
Dioxyde de soufre (µg/m³)	Estimation 2007	2.4	3	
Monoxyde de carbone CO en mg/m ³	Estimation 2007	0.29	0.3	
	Estimation 2007	29	24	
Particule en suspension PM 10 en µg/m³	Nombre de jours de dépassements du seuil journalier 50µg/m3 (tolérance 35j/an) sur les 2 périodes	5	1	
Particule en suspension PM 2.5 en μg/m³	Estimation 2007en ajoutant la part volatil de PM2,5 mesurée sur le site de Marseille Cinq avenue (site de référence	23	20	
	Chrome (Cr)	3.8	3.8	
	Nickel (Ni*) Valeur cible de 20 ng/m³/an (directive européenne du 15 décembre 2004)	4.7	2.5	
Métaux Lourd en ng/m³	Arsenic (As*) Valeur cible de 6 ng/m³/an (directive européenne du 15 décembre 2004)	0.5 0.4		
	Cadmium (Cd*) Valeur cible de 5 ng/m³/an (directive européenne du 15 décembre 2004)	0.1 0		
	Baryum (Ba)	5.3	3.6	
	Plomb (Pb*) Seuil de 500 ng/m³/an (Directive européenne du 22 avril 99)	3.1 3		
	Mercure (Hg)	0.3 0.3		
Benzo(a)pyrène B(a)P en ng/m³	Estimation annuelle 2007	de 0.46 à 0.53	de 0.32 à 0.35	

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 52/53

4. LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 : Evaluation des niveaux d'oxydes d'azote (NOx)	.12
Tableau 2 : Evaluation des niveaux de NO ₂	
Tableau 3 : Evaluation des niveaux annuels 2007 de NO ₂	.16
Tableau 4 : Evaluation des niveaux de BTX du 30/05/07 au 27/06/07 (été) et du 13/11 au 11/12/07(hiver)	
Tableau 5 : Estimations annuelles 2007 des concentrations en benzène	
Tableau 6 : Concentrations moyennes de formaldéhydes dans différents environnements (source INERIS)	
Tableau 7 : Concentrations moyennes en aldéhydes sur les deux périodes de campagnes	
Tableau 8 : Source de différents aldéhydes	
Tableau 9 : Evaluation des teneurs totales en COV (sommation des concentrations des 24 COV prélevés)	
Tableau 10 : Concentrations des 24 COV par périodes et en 2007	
Tableau 11 : Evaluation des teneurs estivales en 1-3butadiène	.36
Tableau 12 : Evaluation des niveaux de CO	.37
Tableau 13 : Evaluation des niveaux d'O ₃ en µg/m ³	.38
Tableau 14 : Evaluation des niveaux de SO ₂ en µg/m ³	.40
Tableau 15 : Evaluation des niveaux journalier de PM10	
Tableau 16 : Evaluation des niveaux de PM2,5	
Tableau 17 : Valeurs cibles pour l'arsenic, le cadmium, le nickel et le benzo(a)-pyrène	.46
Tableau 18 : Evaluation des niveaux en métaux lourds sur la fraction PM10	.46
Tableau 19: Evaluation des niveaux en Benzo(a)Pyrene sur la fraction PM10	.49
Tableau 20 : Tableau de synthèse des résultats – Année de référence2007	.52
Figure 1: Domaine d'étude : Mise à 2x2 voies de la RD9, Section Réaltor – Volet air et Santé –	
Figure 2 : Cartes de localisation des différents points de mesure en fonction de leur équipement de mesures	
Figure 3 : Localisation des points de mesure en fonction de la référence du site	6
Figure 4 : Cartes de localisation des laboratoires mobiles	
Figure 5 : Laboratoire mobile, situé en proximité trafic de la RD 9	
Figure 6 : Remorque mobile, située en fond	
Figures 7 : Profils horaires journaliers moyens en heures locales	.15
Figure 8 : Carte des niveaux de NO ₂ sur la campagne estivale du 30/05 au 27/06/2007	
Figure 9 : Carte des niveaux de NO ₂ sur la campagne hivernale du 13/11 au 11/12/2007	
Figure 10 : Carte des niveaux annuels 2007 en dioxyde d'azote	
Figure 11 : Carte des niveaux de benzène sur la campagne estivale du 30/05 au 27/06/2007	
Figure 12 : Carte des niveaux de benzène sur la campagne hivernale du 13/11 au 11/12/2007	
Figure 13 : Carte des niveaux annuels 2007 en benzène	
Figure 14: Répartition des concentrations estivales en COV par site.	
Figure 15: Répartition des concentrations hivernales en COV par site	
Figure 16: Répartition des concentrations moyennes en COV sur les sites	
Figure 17 : Profil moyen journalier sur la campagne	
données météorologique de la station de Marignane	
Figure 19 : Evolution horaire des concentrations en SO ₂ et NO ₂ sur les deux sites du 28/11 au 08/12/07	
Figure 20 : Profils moyens journaliers sur les périodes estivale, hivernale, et sur l'ensemble des deux périod	
Figure 21 : Concentrations moyennes mesurées en métaux lourds	
	.71
Figure 22 : Concentrations mesurées en métaux lourds	

Projet: 06BDR06I

Date de publication : 05/2008 53/53